

**BRICE LALONDE**  
INTERVIEW EXCLUSIVE

# apl

5F  
CHAQUE MERCREDI ~~X~~ INFORMATIONS

REGIONALES • N° 101 DU 28 DEC AU 9 JAN 80  
102



**1980**  

---

**366 JOURS**  
**QUI**  
**VA PAYER?**

**EXPULSIONS  
D'IMMIGRES**

.....  
**PUB DECAUX  
EN ECLATS**

.....  
**CAFE-CONCERT  
A NANTES**

# PAGE DEU

GREENPEACE

En juillet 79, l'Espagne craignant des sanctions économiques, s'est enfin jointe à la commission baleinière internationale qui fixe les quotas de chasse, après avoir durant des années opéré en pirate pour le compte du Japon. Mais, au sein de la commission, chaque pays dispose d'un droit de veto dans un délai de 90 jours après chaque réunion et, en l'utilisant, l'Espagne a annulé son quota qui était de 143 rorquals.

Seul le quota zéro est acceptable et celui de 143 avait été fixé à l'Espagne comme "en courageant". Mr. Juan José Chao Turino représentant à la commission n'a pu que déclarer "plusieurs facteurs ont joué, et je n'ai pas moi-même d'information précise parce que cette décision vient de plus

haut". Ajoutons pour son dossier que les frères Masso, propriétaires des usines baleinières espagnoles, sont des copains de certaines personnalités politiques de tout premier plan.

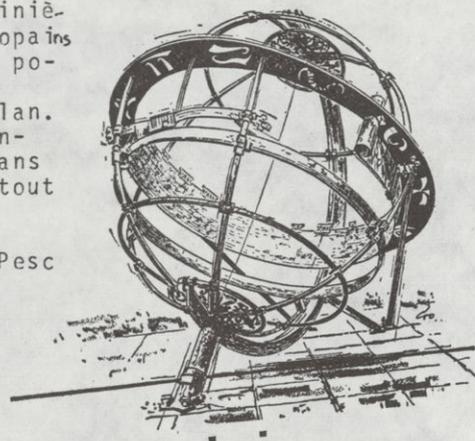
Vous pouvez aider Greenpeace très simplement et dans ce cas précis en écrivant tout de suite à :

Juan José CHAO TOURINO  
 Dirección General de la Pesca  
 Ruiz Alarcón I  
 MADRID 14, ESPAGNE

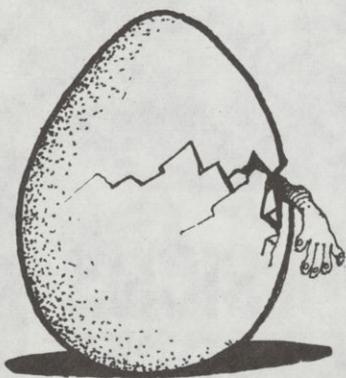
et à  
 Mr. Adolfo Suarez  
 Primer Ministro  
 Place de Mondoa  
 MADRID, ESPAGNE  
 Dernière minute: l'Espagne refuse son quota.



Recherche stage mécanique chez un mécanicien, à partir du 22 janvier. S'adr: Lisette Bernard La Cour Gaillard, SUCE tel. 25.21.56



Sommaire



## théâtre KERNOK

Office d'Animation Socio-culturelle  
 Centre René Couillaud. S<sup>t</sup> SEBASTIEN

Le jeudi 10 janvier prochain nous organisons un spectacle avec le théâtre de la Baraque qui présentera "Kernok le pirate" d'après E. Sue. Il y aura une séance à 14h pour les scolaires, prix 5F et une séance à 20h30 tout public, entrées 5F moins de 16 ans, 10F adhérents Office, 15F autres.

Ces représentations auront lieu, à la salle municipale 3 rue de la Croix Blanche.

Greenpeace, Théâtre, annonces...2

- BLASPHEMES..... p.3
- BEAULIEU : Toute la journée dans les jambes.....p.4.5
- DECAUX, mode d'emploi.....p.5
- OUVRIERS :  
 LMT, glissements progressifs.p.6.7.  
 COPARL, licenciements ? .....p.8
- BREVES.....p.9
- PREVENTION.....p.10.11.12
- ECOLE :  
 Mise au point du PCF.....p.13
- BD double! Chienne de vie....p.14.15
- INTERVIEW Brice Lalonde.....p.16.17
- ENVIRONNEMENT :  
 Bords de l'Erdre.....p.18  
 Nature sans maison.....p.19
- VENDEE, Patron de choc.....p.20.21
- L'APL EN PROCES .....p.21
- IMMIGRES, Go Home.....p.22
- CINE, Programmes..... p.23
- CAF'CONC' : Les Petits Saints  
 CALENDRIER.....p.24

## ABONNEMENT

Un trimestre :  12 numéros : 48 F.      Soutien : 50 F.  
 Un semestre :  24 numéros : 90 F.      Soutien : 150 F.  
 Un an :  48 numéros : 180 F.      Soutien : 250 F.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal



REUNION DE REDACTION

Le samedi matin, de 10h à 12h30, réunion de rédaction ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h  
 Telephone: 76.26.33.

# blasphemes

## BLASPHEMES ET IMPRESSION DE VOYAGE DANS LA RUE -

- A la Pâtisserie d'à côté on rentre les buches au mètre. Je devrai dire on enfourne. Salive.

- Au tabac j'ourn aux les programmes télé de Noël n'ont pas la cote. Les tabagistes font la moue. J'arrive pour téléphoner (sur Nantes, exclusivement) Elles m'interpellent "Quand est-ce que vous nous ferez des émissions de télé pirate? "Parce que là vraiment, c'est pas ça". Je fouille vainement mes poches, pas d'émetteur.

- A la vitrine de chez Decré, des automates. Les badauds se pressent devant les poupées aux gestes désordonnés. Accidents du travail, mutilations en pagaille, le même mouvement toute la journée, sans pause. Mains ébréchées, pieds réduits à des petits tas de poussière de plâtre. L'inspection du travail n'a pas fait fermer la vitrine. Decré c'est quelqu'un. On lui ferme pas l'étal comme ça. Ah mais!

- Sur les trottoirs les pères Noël racolent des petits enfants de préférence et surtout. Et depuis des années. Sans que l'opinion publique s'émeuve le moins du monde. Pendant ce temps des pédophiles moisissent en taule. Ils n'ont rien vendu eux.

- A la Cathédrale, j'écoute Bach et Messiaen (c'est gratuit). Sous les voûtes de la Cathédrale, ça donne. Le volume gothique vibre et moi mannequin pantelant j'en prends plein la tête. Le trip, le trop. Un seul regret, les tranches de Pub' entre les morceaux: un nommé Petit Juju qui va venir (un nom pas catholique), le lancement d'un nouveau produit apparemment. Ce qu'il y a de bien dans les églises c'est la bande son, des sœurs en voix off c'est du plus mauvais goût.

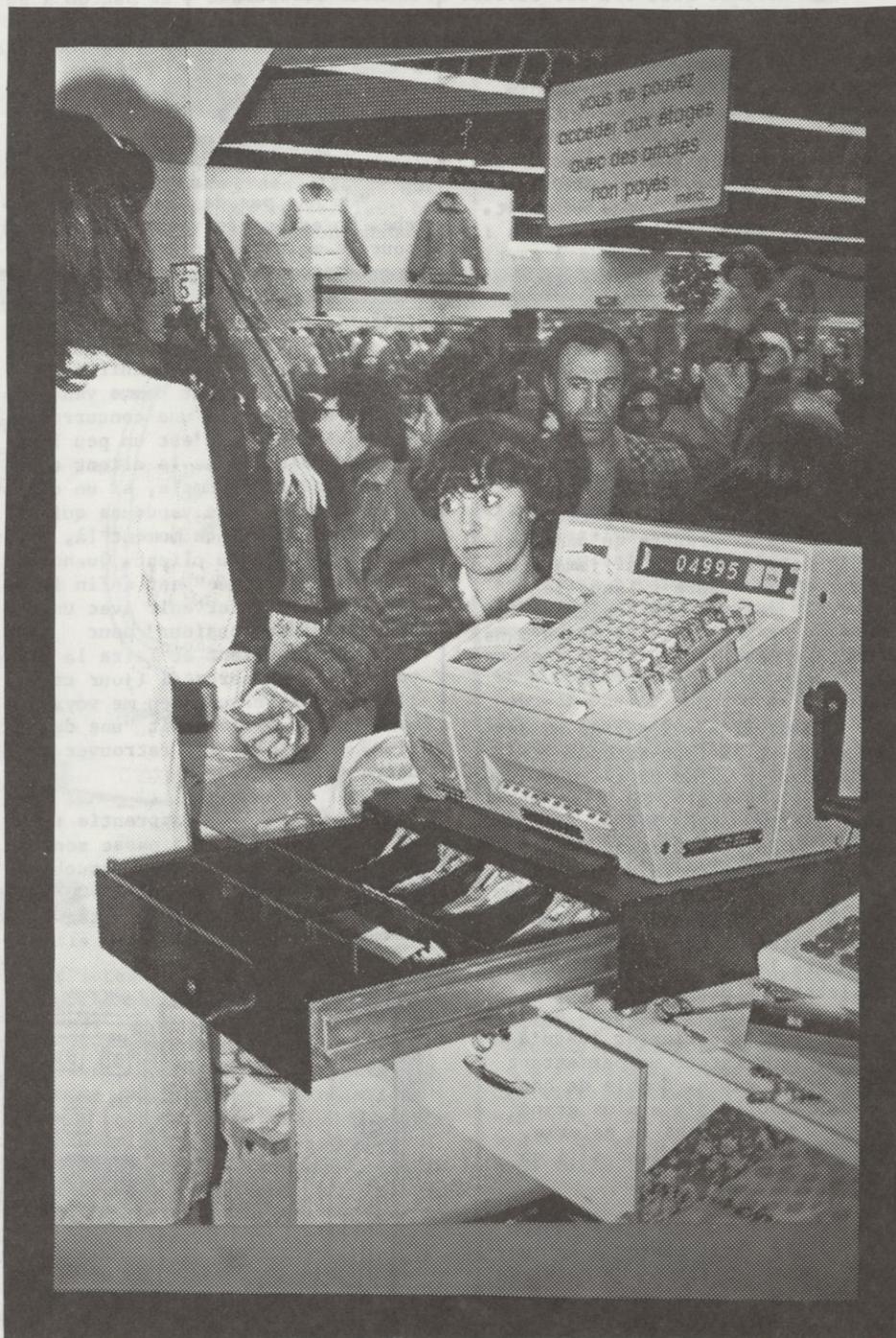
- Sur le trottoir après Bach changement d'ambiance: un grand gaillard hilare me propose de son coton à humer. De l'éther à s'en faire pêter la voule occipitale. Brrrr....

Dernière minute:

- elle est née la divine enfant

Tout est à refaire.  
L'archange Gabriel est viré,  
Marie reprend mais à mi-temps.  
Avec une fille y a mal donné.  
Le scénario ne marche plus.

Alors on coupe et on reprend  
au début décembre.  
- Le pape dit non à l'année bi  
sexuelle. Blasphème, Blasphème  
je vous avais prevenus.!



# toute la journée dans les jambes

**G**alerie Marchande : un concept "pompe" sur les américains qui fleure bon le progrès, la vie facilitée dans une ambiance feutrée. Bref le fin du fin : le petit commerce s'accouplant avec les grandes surfaces pour donner un monstre à visage souriant. Derrière ce sourire figé sur fond de musique douce, l'envers du décor : Moins idyllique ; Christiane, vendeuse, parle des conditions de travail dans un magasin de vêtements de la Galerie Marchande de Beaulieu. Si certains faits sont spécifiques à ce magasin, l'ambiance de travail les fatigues les contraintes sont communes à toute la galerie.

**L**a Galerie Beau'ieu est ouverte de 10H à 22H sans interruption. Pour les employés, ça fait 2 équipes de travail 10H-19H et 13H-22H avec une heure de pause à chaque fois. On est obligés de faire 9H et de s'arrêter 1H au milieu. On pourrait avoir envie de gagner une heure en mangeant une pomme entre deux clients, mais on n'a pas le droit. Le patron surveille les horaires : un soir un vendeur demande à partir 10mn à l'avance (sa mère était malade), le patron lui a dit : "vous rattraperez après !...". Une autre fois, il a fallu rendre les 10mn prises pour aller se faire une piqûre. Tout est noté, compté. Enfin pas tout : si je termine à 19H et qu'un client arrive juste avant, je m'en occupe mais le temps passé après 19H n'est pas compté. Un samedi à la bourre, le patron m'a demandé de ne prendre qu'une demi-heure de pause. Je n'ai jamais revu l'autre demi-heure à laquelle j'avais droit... Les droits et les devoirs ne sont pas les mêmes dans les deux sens, entre les patrons et les employés.

"Comme il n'y a pas de WC dans le magasin, il faut attendre la pause pour y aller et c'est toujours là qu'il y a foule. Ou alors il faut y aller quand les patrons sont absents. En cachette quoi ! S'ils partent manger ou faire des courses en ville, eux, ils ne reviennent pas à l'heure et nous on ne peut pas quitter le magasin, il faut attendre la pause pour aller aux toilettes et manger un morceau. Il y a des jours on rentre à 10H le matin je dois patienter jusqu'à 15H15, leur retour me permettant de prendre ma pause. Comble de bonheur passé 14H30 il n'y a plus grand chose à manger dans la galerie, peut-être des sandwiches s'il en reste..."

"Par contre quand les patrons sont là, on doit manger à l'heure : 13H ! On pourrait penser qu'à 14H, ça couperait mieux notre journée mais le patron lui n'est pas d'accord : "il faut respecter les horaires". Comme les horaires obligent cette pause pour déjeuner ou diner, j'ai un jour l'audace de demander des

tickets-restaurant ; le patron a eu l'air ahuri : il n'avait pas entendu parler, non non, ça n'existe pas.

## jungle et village

"On n'a pas de contrat d'embauche. On est payés vers le 7 du mois pour le mois précédent. Sans doute que c'est intéressant pour le patron d'avoir devant ses banquiers un bon confort de fric au 1er du mois. On est payés au SMIC plus la "guelte" c'est à dire 2% sur le chiffre d'affaire qu'on fait comme vendeuse. De ce fait, il y a une concurrence entre vendeuses, c'est un peu la jungle. On se pique le client quand il rentre. Par exemple, si un client a l'habitude d'une vendeuse qui se trouve occupée à ce moment là, une autre s'occupe du client. Quand la vendeuse "attitrée" est enfin libérée, elle va intervenir avec un beau "bonjour Monsieur" pour récupérer le client et faire la vente pour elle. Un mercredi (jour creux) j'étais pas prévue ; en me voyant arriver une fille a dit "une de plus, on va plus s'y retrouver dans notre chiffre..."

"Il y a aussi l'apprentie : moins de 18 ans, elle passe son CAP de vendeuse elle doit toucher quelque chose comme 300F à 400F pour 21H par semaine. Elle travaille comme vendeuse mais en plus elle

fait les "utilités" elle achète les produits d'entretien, fait le ménage (nous aussi). Le patron l'utilise aussi pour faire ses courses personnelles, ses biftecks et tout... Dans la Galerie il y a des magasins où les employés ont ordre de ne pas parler aux employés des magasins concurrents ! Pourtant entre vendeuses, on a les mêmes fatigues, les mêmes difficultés, on prend volontiers un café ensemble, on s'entraide, on revient ensemble, en voiture ou en bus. Le bus, ça va pour venir le matin ou l'après-midi mais le soir c'est pas très rassurant d'attendre dehors. Pour peu qu'un client arrive à 10H moins 5, on loupe son bus. Revenir à pied, passer les ponts tout ça, c'est pas évident. L'autre jour, une fille d'un magasin d'à côté a trouvé une exhibitionniste dans le souterrain qui passe sous la grande route de la ligne des ponts. Avec des horaires comme ça, c'est pas vraiment la sécurité pour les femmes seules.

"En rentrant chez soi vers 22H30 23H c'est pas très facile de mener une vie normale, un ami ou un mari, des enfants, il faut que les heures s'accordent, autrement on ne fait que se croiser. On peut être engagée pour 2 nocturnes par semaine et on finit par en faire 3 : les patrons absents, une vendeuse malade. Alors les gens ne restent pas longtemps : il y en a qui ne tiennent pas 3 mois, ça tourne beaucoup.



" Neuf heures de travail, toujours la même bande de musique pendant 6 mois neuf heures dans l'air conditionné : tu ne peux pas savoir s'il fait chaud ou froid dehors s'il pleut, s'il vente... En plus le système est souvent mal réglé : un jour trop chaud, le lendemain on se gèle. Et puis neuf heures debout, puisqu'on n'a pas le droit de s'asseoir. Alors je change de souliers 3 fois dans la journée pour varier les fatigues des jambes.

Il faut dire aussi que les charriots font un boucan terrible sur le sol. Souvent, les roues marchent mal, pour peu que les caddies contiennent des bouteilles vides, ça te passe là... (geste), à travers la tête. Pour les employés, faire des courses sur place, c'est surtout l'épicerie la bouffe. Et puis on a 5% de ristourne dans tous les magasins de la Galerie, ça force un peu à acheter sur place, ils s'y retrouvent finalement.

" Pour rajouter à la fatigue physique, il y a l'obligation de porter les vêtements du magasin ; ça n'a l'air de rien, mais arriver le matin et prendre une robe d'un cintre, l'enfiler c'est comme endosser un uniforme, on n'a plus sa personnalité.

## clients

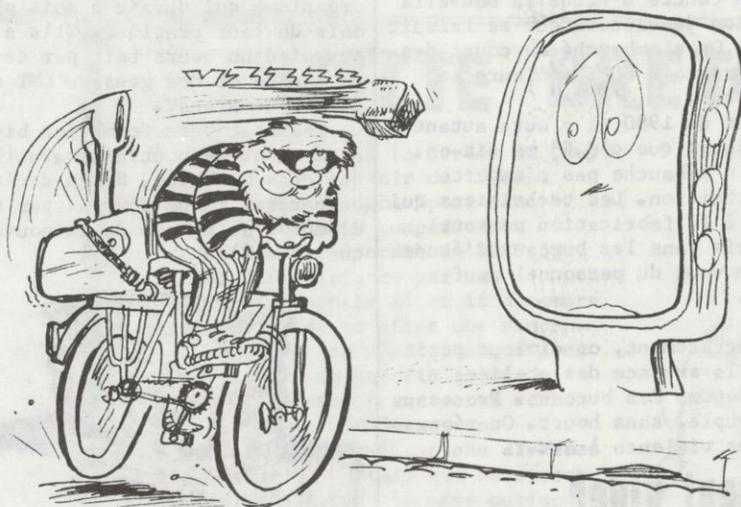
" Pour moi, les gens ne sont pas une synthèse de numéros et dans la vente j'aime bien le côté contact avec les gens. J'aime bien m'intéresser à eux : un client habitué avait une cicatrice, j'ai su que c'était un accident d'auto ; un couple me parle de cet enfant vietnamien qu'ils ont adopté ; on parle d'autre chose que du pli du pantalon ou de la couleur de la robe. Dans le commerce normalement le client est roi, pourtant je n'aime pas dire à un client "ça vous va à merveille" s'il a l'air d'un singe. Mais à propos de ça, j'ai eu des remarques de la patronne. Il faut flatter les clients, leur raconter des bobards.

La Galerie draine des habitants de Beaulieu et des gens du Sud Loire. Ça les arrange de ne pas entrer en ville. Et puis il y a les colloques, l'après-midi. On voit des gens avec leur macaron épinglé, sans doute pendant la pause de leur congrès. Le soir après dîner, des clients des hôtels de Beaulieu. Certains soirs c'est un peu dur, des clients qui viennent à 22H qui resteraient bien à trainer là. Il fait bon chaud là-



dedans, c'est bien. Alors que toi, tu as toute la journée dans les jambes. Et puis, on voit de ces trucs : par exemple une dame qui achète des tas de vêtements pour sa fille qui à l'air complètement blasée. La cliente te fais un chèque de 3000 Frs, comme ça, sans effort... et toi tu vois que c'est moins que ce tu gagnes dans le mois ; ça te reste là, dans la gorge. Toi tu te bagarres, tu dois être éreintée, avoir mal aux jambes, ça t'écoeur.

Propos recueillis par Nicolas



## decaux: mode d'emploi

**Jeudi** : en débouchant à pied, place Louis XVI (Maréchal Foch depuis la guerre de 14) - je suis stupéfait de voir mon horizon habituel et la perspective de la place bouchés par la haute stature d'un abribus, planté là au beau milieu par Decaux, le bien connu. Un massacre...

**Vendredi** : même heure, celle du retour du travail, nouvelle surprise Louis XVI était vengé et l'abribus, tout pantelant, avait subi le choc de quelques pavés. J'ai beau n'éprouver aucune sympathie pour les casseurs de tout poil, c'est avec satisfaction que je contemple la ruine. Je me promets seulement d'écrire à la presse pour regretter que les saboteurs n'aient pas nettoyé le verre cassé nuisible aux piétons et

cyclistes et laissé quelque épithète pour le pauvre abribus.

**Samedi** : je n'ai pas eu le temps de réagir, déjà les décombres sont enlevés, le trottoir recimenté, un simple ruban entoure le chantier. **Lundi** : tout est rentré dans l'ordre une simple cicatrice reste sur le trottoir, signe évident que l'abribus ne sera pas reconstruit de sitôt

Je reste fondamentalement et rationnellement opposé à la violence : le traumatisme subi par les passants, les débris toujours dangereux, je l'ai dit. N'empêche... on ne peut s'empêcher de noter l'efficacité de ce coup bien net par rapport à la grande campagne dans la presse et le conseil municipal qui n'a pas inquiété Decaux.

1ère remarque : plus de trace place Louis XVI mais pas plus dans la presse, comme si on ne voulait pas donner de mauvaises idées... Mais ce fut tellement rapide que cela a pu échapper aux journalistes.

2ème remarque : la publicité, laide et agressive, est une calamité, mais la circulation automobile en est une autre, sans commune mesure. Or, si l'on veut la réduire pas d'autre moyen que de faire monter dans le bus un bon paquet d'automobilistes. Et pas de moyen plus sûr de dégouter ceux-ci des transports en commun que de les faire attendre sous la pluie un hypothétique bus. Donc des abribus, il en FAUT, mais pas de 4M de haut comme ceux de Decaux et discret, intégrés si possible : après tout Jacob Delafon et Vespa-sien nous ont offert de l'autre côté de la place 2 petites pissotières dont s'accommode assez bien.

Enfin, l'épithète, ça aurait donné plus de panache à l'action, par exemple, militant pressé : "Decaux, salaud, le peuple aura ta peau !" ou bien, nostalgique aimant les vieilles pierres "Louis XVI est mort ! La place Louis XVI vivra !" ou encore, patriote "Maréchal nous voilà !" ■

D.R.

PS : Au moment d'envoyer ce papier, je constate que les briseurs d'abribus ont encore frappé, près de l'hôtel de ville cette fois. Tremble Decaux ! Mais les piétons vont encore marcher dans le verre cassé et les usagers du bus vont attraper la crève...

# LMT

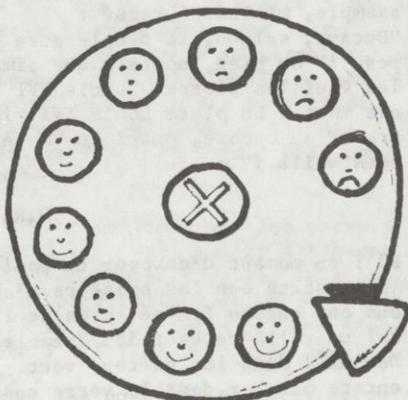


## glissements progressifs...

Le téléphone, connaît depuis quelques années des mutations technologiques importantes passant des centraux mécaniques aux centraux semi-électroniques puis électroniques ("Le Temporel" en jargon du métier). Conséquence, les entreprises tendent de plus en plus à développer leur secteur d'étude, recrutent techniciens et ingénieurs mais le personnel de fabrication doit en partie disparaître. Les besoins en personnel de production sont passés de 5 à 1 au cours de ces 2 dernières années. Ce passage ne se fait pas sans heurt. Un exemple : les établissements POUYET à Pontchâteau, appartenant à ITT. Le personnel vient de reprendre le travail après 25 jours de grèves. Outre la demande d'augmentation de salaire les syndicats s'interrogent sur une éventuelle restructuration de l'entreprise. A la veille des fêtes le patronat n'a pas cédé. Le travail a repris mais la question demeure. A LMT, la manoeuvre est plus habile.

### une entreprise prospère.

Extension du réseau téléphonique, changement du matériel, augmentation des capacités ; le marché du téléphone offert par les télécommunications françaises est florissant. Profitant de la division PR et RPR, opposition interne à la majorité qui nous gouverne, THOMSON C.S.F. avec à sa tête le cousin du Président de la République c'est vu dit-on attribué quelques marchés de choix auprès des PTT ; damnant le pion à son concurrent direct,



Installé depuis 1971 à Orvault en zone agricole "afin d'éviter le virus de la contestation" comme l'indiquait à l'époque son PDG, l'usine LMT fabrique des centraux téléphoniques. En 1978 les employés en majorité des jeunes femmes, après 12 semaines de grèves font céder la direction sur leurs revendications. Pourtant le patronat local ne recule devant rien pour biser le mouvement. Avertissement, minoration des salaires, mise à pied (une centaine à un moment) ; et pour finir l'annonce de 26 licenciements pour fait de grève. Cette mesure sera ramenée à 3 personnes dont 2 délégués syndicaux qui a ce jour sont toujours en place. Tirant la leçon de cet affrontement, la direction aujourd'hui manoeuvre plus habilement. C'est un glissement progressif vers une réorganisation complète de l'usine auquel on assiste aujourd'hui. Réorganisation imposée par les mutations technologiques dans un domaine en pleine expansion où les profits sont encore importants. Plus, L.M.T c'est un exemple d'une nouvelle conception de la gestion capitaliste. Comment réorganiser sans heurt la production. Comment étouffer dans l'oeuf toute révolte.

la CGE, trop proche du RPR de Jacques Chirac.

A LMT les commandes vont bon train passant de 8 703 millions de francs courants H.T en 75 à 11 738 millions en 1978.

A LMT d'Orvault cela c'est traduit par une augmentation du personnel. Augmentation globale, mais mutation qualitative dans le recrutement. Alors que l'effectif total de l'entreprise restait autour de 916 employés, le personnel de production voyait ses affectifs passer de 550 personnes en 1976 à 250 aujourd'hui. La volonté de la direction étant d'e faire un centre d'étude la nouvelle production de calculateur se faisait à Laval. On a embauché au cours des 8 derniers mois 80 ingénieurs et techniciens.

"Au début de 1980 il y aura autant d'ingénieurs que d'O.S" me dit-on. Mais on n'embauche pas n'importe quel technicien. Les techniciens qui étaient à la fabrication ne sont pas repris dans les bureaux d'étude. A LMT on veut du personnel neuf, diplômé.

Concrètement, on diminue petit à petit la surface des ateliers pour y mettre des bureaux. Processus lent, souple, sans heurt. On réorganise sans violence à L.M.T.

### comment vider son personnel

Afin de se débarrasser tranquillement du personnel de production, la direction fait des propositions. Travail à temps partiel pour les volontaires. Mais pas question de créer un demi-poste supplémentaire à chaque demande.

La CGT refuse. La CFDT est plus simple. "Ce peut-être compris comme une amélioration des conditions de vie mais pas comme une réduction du temps de travail et donc des effectifs. De plus il faut que ce soit un acquis définitif et qu'on ait un certain nombre de garanties concernant les primes par exemple. En réalité, la direction voulait que ce soit les gens de la fabrication qui puissent avoir ce choix. Les ingénieurs, les cadres en étaient exclus L'inspection du travail a exigé que

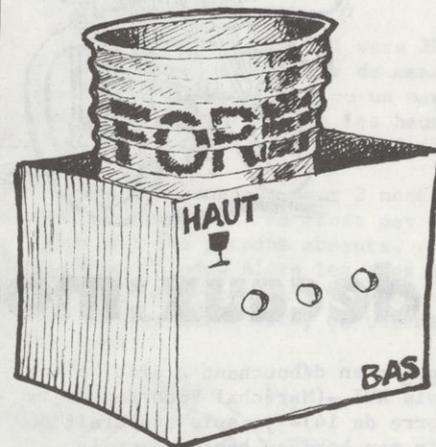
ce soit étendu à tout le personnel". Mais seul 10 personnes ont été intéressées par cette proposition.

La direction propose alors des stages de formation, soit de formation générale permettant de passer le concours des PTT, soit la reconversion dans la boîte comme dactylo, perfo-verif, programmeur.

"Nous exigeons un cour sérieux me dit-on à la CFDT sous la responsabilité d'un organisme que nous pourrions contrôler comme l'AFPA.

La direction a refusé d'utiliser la totalité du cour offert par cet organisme qui durait 6 mois plus 2 mois de cour pratique. Elle a mis sur pied un cours fait par des gens de l'AFPA et des gens de LMT qui dure 5 semaines".

Le résultat "une formation bidon, avec ça tu ne pourras travailler que dans la boîte. Si tu decides de partir, tu ne pourras pas trouver d'emploi au niveau de ta nouvelle qualification".

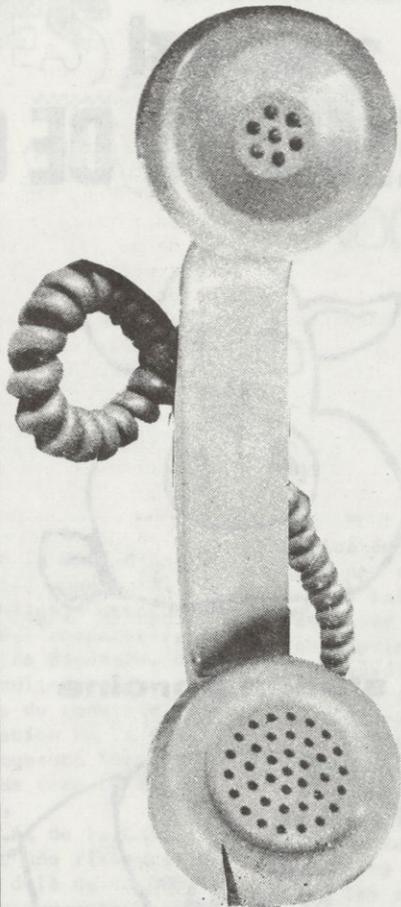


On a également recour à LMT, à une technique connue dans la métallurgie Nazairienne: Le prêt de main-d'oeuvre. Prêt de main d'oeuvre à des entreprises régionales et même aux dires de la direction possibilité d'embauche définitive. L'entraide entre patrons pour fournir du travail aux ouvriers en quelque sorte.

Sur la liste, la C.P.I.O. production de pièces de caoutchouc pour l'industrie automobile, filiale de Renault, installée dans

la zone de Carquefou. 42H30 par semaine en équipe (les deux huit ) au lieu des 40H à LMT. Et Waterman pour cette entreprise la direction propose aux employés intéressés une demande de congé sans solde, suivie d'une lettre de réemploi dont à ce jour personne n'a vu la couleur ni bien sûr, le contenu.

Dernière ficelle enfin, un truc inauguré en Lorraine et qui semble-t-il tend à devenir le dernier gadget patronal, la "prime d'invitation au départ". Cette proposition officieuse ferait état d'un chiffre de 2 000 F octroyé largement aux employés désireux de quitter la boîte sans faire de problème. Ce chiffre se négocierait avec chaque personne et dit-on. "certains ont déjà fait monter les enchères". Ce système bien sûr ne donne pas droit aux indemnités de chômage. Obtenir le licenciement silencieux et consenti des ouvriers en leur donnant une prime en quelque sorte. Une question encore pour la direction comment faire accepter toutes ces propositions aux employés car pour l'instant c'est la résistance passive. On ne peut pas dire que ces propositions aient suscité l'enthousiasme et les bonnes volontés tardent à se faire connaître. Alors dans les couloirs on parle de licenciement.



## note

LMT (Le Matériel Téléphonique) fabrique du matériel destiné aux centraux téléphoniques.

Cédé en 1976 par ITT au groupe THOMSON C.S.F. situé dans l'obitru du groupe bancaire PARIBAS, on retrouve à sa tête quelques familles illustres en particulier les Giscard d'Estaing d'abord avec Edmond (père du Président de la République) puis avec Philippe (cousin de Valéry) membre du Conseil d'Administration de Thomson CSF et placé après le rachat au conseil de LMT.

40,5% du chiffre d'affaire de Thomson Brandt proviennent de Thomson CSF qui outre le matériel téléphonique tire 55% de son chiffre d'affaire de l'armement. (cf dictionnaire des Groupes Industriels et Financiers en France. SEUIL 1978).

Le téléphone en majorité, un personnel féminin mais surtout une majorité de jeunes.

Moyenne National : 60% des gens ont moins de 35 ans. Ce pourcentage est de 75% pour la Bretagne et de 67% pour les Pays de Loire. ■

D.B.

# LUTTE BRETONNE

Lutte Bretonne : à la portée de tous et de toutes à partir de 16 ans.

Comité Krog e Bangh. Sport sans agressivité, sans compétition.

Peu onéreux de l'ordre de 20 F de cotisation assurance par an.

Samedi et dimanche 15 et 16 décembre s'est déroulée en effet une rencontre amicale, journée technique avec des lutteurs du sud-Finistère.

- L'échauffement étant porté sur la relaxation et décontraction.

- Les combats (applications directes des études de prises) qui suivirent furent situés dans le même optique données d'ailleurs très nouvelles en lutte bretonne mais non moins efficaces.

- Le groupe que nous sommes vous accueille tous les lundis de 19 à 21H au centre sportif de l'angevine. SAINT HERBLAIN

Venez nombreux. ■



## CANARD LAQUAIS

A.G. Canard Laquais : Mercredi 9 janvier 20H30 à l'APL.

Ordre du jour :

- compte-rendu des différentes commissions,
- finances,
- rapport entre les différentes commissions,
- rapport avec l'A.P.L. ■

## TROIS PHOTOGRAPHES

L'exposition des "Trois photographes, Guy Hersant, Yves Rouillard, Michel Thersiquel" présentée dans la Tour du Fer à Cheval est prolongée jusqu'au Dimanche 13 janvier 1980 inclus.

Jusqu'à cette date, elle est ouverte tous les jours sauf le mardi (Noël et le Jour de l'An se plaçant cette année un Mardi, il n'y aura pas de jour de fermeture supplémentaire)

de 10h. à 12h. et de 14h. à 18h. Par ailleurs, nous vous informons que la prochaine exposition organisée dans le cadre des Musées du Château des Ducs de Bretagne intitulée "Habiter Nantes" sera présentée au public du 2 février au 16 mars 1980. Des informations complémentaires relatives à cette manifestation, vous seront adressées à la mi-janvier. ■

# coparl

## LICENCIEMENTS DE GAUCHE

La COPARL (Coopérative Agricole des Régions de Loire) est cette petite entreprise de la région nantaise dont nous parlions dans l'APL n°98 sous le titre "Patron de gauche: pas besoin de syndicat".

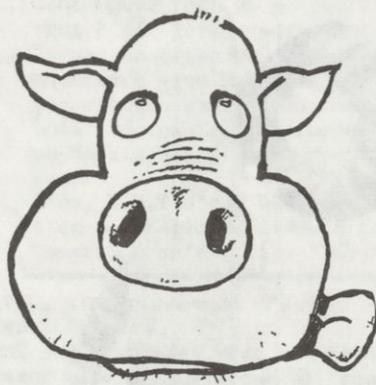
On parle aujourd'hui du licenciement de deux de ses douze salariés. Créée dans les années 70 lors de la disparition de la CALO (Coop. Agricole Loire-Océan), la COPARL donnait quelque espoir aux agriculteurs d'avoir enfin un outil de travail "à leur dimension, et plus à gauche". C'était le refus de nombre d'agriculteurs progressistes de s'intégrer à la "pieuvre" CANA. Bien sûr la COPARL était rattachée au groupe UNICOPA, mais cette union de coopérative s'était implantée en Bretagne pour faire pièce au centralisme de la puissante coopérative de Landerneau.

### pourquoi te syndiquer? tes patrons le sont

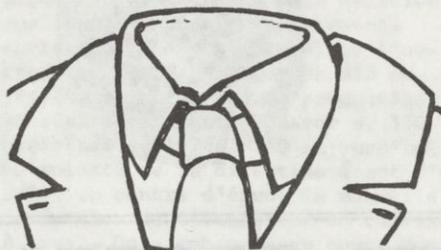
Le patron est de gauche (c'est un ancien animateur du Centre Régional des Jeunes Agriculteurs, tendance "Paysans en lutte") et les administrateurs sont progressistes. La gestion devrait être différente...

Premiers nuages dans ce ciel d'un beau rouge, les cumulo-nimbus de juillet 78. Les salariés apprennent par courrier que leurs revendications ont été traitées unilatéralement, sans rencontre avec le délégué du personnel. D'ailleurs, elles sont toutes refusées. La jeune section syndicale CFDT fait alors appel à l'Inspection du Travail pour obtenir une rencontre avec direction et Conseil d'Administration. Rencontre de pure forme, mais qui sera l'occasion de sanctionner un peu les trop bouillants "cédétistes". Augmentations à la tête du client... La section syndicale, pour éviter le renouvellement de ce genre de pratiques, réclame la mise en place d'une grille de salaires. Nous sommes en septembre 78, et la direction refuse : argumentation "de gauche" : "ça aboutirait au fonctionnariat".

En 1978, toujours, l'ensemble des salariés, devant le filtrage de l'information, demande à être représenté au Conseil d'Administration. L'entreprise n'ayant pas assez de salariés pour avoir un comité d'entreprise, la représentation du personnel au C.A. n'est pas, selon les textes, obligatoire. Mais, en toute bonne gestion de gauche, cela devrait aller de soi. Pourtant c'est le refus.



station porcine



Aujourd'hui la direction de la COPARL programme deux licenciements. Licenciements pour "causes économiques", puisqu'il s'agirait de la liquidation d'une activité non rentable de la coopérative : la station de multiplication porcine de Vigneux-de-Bretagne. Mise en place en Juillet 75, agrandie en 78 (550 places soit 1/3 de plus), la station voit ses bâtiments transformés début 79. Image d'une activité en pleine croissance. Pourtant, en juillet 79, la direction fait état du "déficit structurel de la station porcine" et se prépare à en arrêter l'exploitation. Il est à noter que fin 78, 4 "responsables" avaient fait une descente à Vigneux : le directeur, le président et le vice-président de la COPARL, ainsi que le président de la "commission porcs". 4 hommes bien décidés : une sorte de commission de discipline. Ils avaient interrogé les salariés de la station sur leur emploi du temps heure par heure. Il est vrai que ces derniers, tous deux syndiqués, avaient réclamé avec insistance un renfort de main d'oeuvre pour "faire face au surcroît de travail et éviter l'augmentation des risques sanitaires". Suite à cette entrevue, les deux salariés ont reçu une lettre "tenant lieu d'avertissement". On veut aujourd'hui les licencier. Pour la section CFDT, les arguments économiques ne tiennent pas : "C'est un outil à déficit structurel, dit-on, et on tente de le

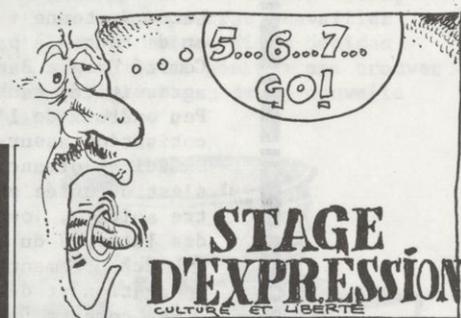
prouver sur le dos des salariés qui bien sûr ne travaillent pas assez et sont payés trop cher. Ce qu'on oublie de dire, c'est que les résultats techniques sont bons et que la station de multiplication porcine a servi à constituer certains troupeaux et à améliorer la qualité génétique et sanitaire des élevages".

Les Paysans Travailleurs adhérents à la COPARL soulignent quant à eux que "face aux brimades quotidiennes, à la répression des travailleurs, l'image du directeur et des administrateurs doit s'effacer et laisser apparaître leur vrai visage de patrons".

L'inspection du travail refuse pour l'instant le licenciement des deux salariés : une décision différée pour obliger la direction à rechercher des solutions de reclassement.

Les salariés, lors de leur dernière entrevue avec les patrons, ont remarqué "l'hostilité manifeste de ces derniers" à tout reclassement à l'intérieur de l'entreprise"... Les années 80 seront sans illusion ■

Ph. B.



Le manque de confiance en soi, la timidité, la peur d'écrire, de parler, le manque de techniques, ... autant de raisons qui limitent les capacités à s'exprimer de beaucoup d'entre vous.

Le stage "Mieux s'exprimer par écrit et par oral" qui se déroulera sur 5 journées : les 21, 28 janvier et les 4, 11 et 12 février.

Les horaires : de 9h à 18h.

Le lieu : Foyer du Jeune Travailleur 9 Bd Vincent Gâche ; 44200 Nantes.

Ce stage (ouvert aux salariés et non salariés) peut être suivi dans le cadre du congé-formation-permanente. Les non-salariés peuvent bénéficier d'une bourse interne à l'association. Se renseigner et s'inscrire à :

CULTURE ET LIBERTE

30 rue de la Boucherie

44 000 Nantes.

Tél. : 48.48.16. (de 16h. à 18h.) ■

# NOUVELLES BRÈVES

## LES ANNEES 80 SERONT...

## INDOLORES...

### RÉALISTES...



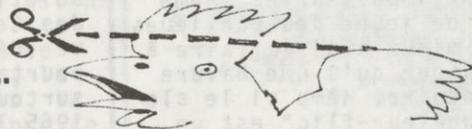
Le conseil d'administration de la CANA d'Ance-nis est, lui aussi, préoccupé par les années 80. Même s'il reste, image de marque oblige, "attaché à l'objectif de solidarité" à l'idéal coopératif, il a fait appel lors de son Assemblée Générale, du 18 décembre, au "réalisme des agriculteurs". Et le réalisme, c'est "tenir compte du contexte éco-nomique de concurrence, de concentration de la distri-bution et de l'évolution de la Communauté Européenne qui en s'élargissant, s'oriente plus vers le libre-échangeisme que vers la solidarité".

Première proposition réaliste du C.A. de la CANA : répartir les excédents en accordant une ristourne de 1,50 par litre de lait livré au delà de 25 000 l. Retour aux primes à la quantité, encouragement aux gros producteurs.

Les coopérateurs des Mauges et du vignoble nantais ont protesté : "les primes payées à quelques-uns sont prises sur le dos des autres"...

Mais que vaut la voix de ces poissons boiteux face au réalisme des requins de l'agro-alimentaire? En définitive, la ristourne au delà de 25 000 l a obtenu 139 voix pour, sur 268 suffrages exprimés, et 129 voix contre.

### CANDIDES...



Les 78 salariés de l'imprimerie moderne de Couëron ont été informés vendredi dernier du dépôt du bilan de l'entreprise. La direction leur a fait part du plan de redressement : 9 licenciements et un "écrêtement" des hauts salaires.

Le carnet de commande de l'imprimerie semble pour-tant bien rempli. Seulement, l'entreprise a investi dans du matériel moderne avec une trésorerie "un peu courte"...

Lorsque fin 78, l'Imprimerie Moderne (spécialisée dans le livre scolaire, la pub de luxe et la carto-graphie) s'était "décentralisée" à Couëron, la municipalité, à dominante socialiste, avait consenti de gros efforts : emprunt de 3 millions auprès des banques pour mettre à la disposition de l'entreprise les terrains et bâtiments nécessaires.

Les communistes, minoritaires dans l'équipe munici-pale, avaient voté contre ce qu'ils appelaient un "chèque en blanc". Il est vrai qu'en cas de défail-lance de l'imprimerie (si le dépôt de bilan tourne à la liquidation) la commune devra honorer la garan-tie d'emprunt à hauteur de 2,5 millions de francs.

Le P.S.U. couëronnais, reprenant les réserves qu'il avait émises dès décembre 78, se demande aujourd'hui "qui va faire les frais de la candeur naïve des élus socialistes de Couëron et de la politique des respon-sables financiers de l'Imprimerie Moderne" ?

Réponse : les licenciés et les écrêtés bien sûr. Mais aussi les contribuables de Couëron.

Candidates-ront-ils ?



Pour le docteur Bertin, vice-président du Comité de Radioprotection d'EDF, l'irradiation prove-nant des centrales nucléaires existe, mais elle est tout à fait anodine : 1/10e ou 1/20e des doses autori-sées pour le personnel des centrales, et 1/100e pour les populations "théoriquement les plus exposées, c'est-à-dire celles vivant autour des sites".

Ce qu'on appelle des sources autorisées... Le docteur Bertin était, il y a 10 jours, l'invité du groupe 44 de la SFEN (Société Française pour l'Energie Nuclé-aire). Devant un auditoire "nombreux et de qualité" (dixit Presse-Océan), essentiellement des membres de professions médicales et para-médicales, le docteur Bertin a conclu sur cet aimable paradoxe : "dans les conditions actuelles d'exploitation et avec les règles actuelles de radioprotection, l'industrie électronucléaire est à coup sûr l'une des moins dangereuses".

Ne pas dépasser cependant dose prescrite. Consultez éventuellement votre radiologue traitant.

### PIRATES...



"Radio Klaxon" Angers condamnée en appel... à des peines de principe. 200 F d'amende avec sursis pour les pirates, pourtant pris "la main dans le sac", et 200 F également assortis du sursis pour leur "complice" Patrice Moisan, libraire de "La tête en bas".

En première instance, ils avaient été curieusement "dispensés de peine" et le parquet avait fait appel à minima. 200 balles avec sursis, pas de quoi étrangler le klaxon discordant des canards sauvages des ondes... Dans l'Ouest, les années 80 seront radiopho-niques et pirates.

A St Nazaire, "Radio Libre Populaire" continue de voyager en semi-clandestin : malgré le brouillage, on peut la capter le vendredi soir à 20h sur la FM (entre 88 et 104 mgh), et par fois le dimanche matin. Inculpations de personnalités locales : le député socialiste Claude Evin, Jeannette Lebaud secrétaire locale du PS et Jo Patron, permanent de l'UL CGT. Trois sur les 300 qui se sont exprimés sur les ondes pirates nazairiennes...

A Nantes, réveil remarqué de Radio Libre 44, les défricheurs régionaux de la piraterie sans fil : émissions à thèmes lors d'évènements déterminants pour la vie locale. La première au moment du vote de la loi sur l'IVG. Et la toute dernière à l'occasion du procès des 34 de St Jean de Boiseau. Les corsaires nantais de la radio-diffusion ne sont jusqu'à ce jour ni inculpés ni condamnés.

Ph.B.



securité

## place aux armes

(SUITE)

Tout va bien. Les 20 ans d'ANTONIO désarticulés sur un lit d'hôpital s'échoueront bientôt dans un fauteuil roulant, PASCAL est toujours en cavale et les trois autres ont enfilé leurs habits de taulards pour un fameux bail. L'ordre règne donc au Bout des Landes à Bellevue, à Chantenay, aux Dervallières, et ailleurs. Ordre Cannibale qui tue, mutilé, enferme.

Tant pis, si nous nous répétons mais délinquants qu'est-ce que ça veut dire quand on connaît des bribes d'histoire de ceux de la bande? Cela veut dire maître de parents ouvriers, étrangers, chômeurs. Vivre dans des quartiers surpeuplés, loin du centre, dans des immeubles bruyants et sous équipés. Etre très tôt exclus de l'école et se préparer au chômage. Cela veut dire, comme tout le monde, avoir envie de fringues, de disques, de circuler, de paraître, de jongler avec les objets. Et ne pas pouvoir. La délinquance, pour les exclus, constitue l'accès direct à la consommation. Le moyen de survivre.

Les flics et les autres ne sont pas fous. Ils savent bien que pendant qu'ils neutralisaient ANTONIO et sa bande, d'autres bandes, plus jeunes, plus déterminées, se constituaient. Supprimer la délinquance? D'abord, c'est impossible

et puis y aurait-on intérêt? Bien maîtrisée, la délinquance justifie toutes les initiatives policières, toutes les leurs organisées.

A l'échelle des causes réelles de la délinquance, prévention et répression sont également impuissantes. Même si pour un jeune des banlieues il vaut mieux avoir affaire à un éducateur qu'à une bavure réglementaire. Même si le slogan "éducateur-flic" est un peu rapide. Surtout ne pas se laisser abuser par les mythes: celui de "délinquants" à la pointe de la révolte comme celui de l'éducateur-réformateur social. "Que nous arrivions à leur éviter le pire, la mort ou la taule, ce serait déjà pas mal. Pour le reste on ne peut rien faire sinon poser le problème sous un angle politique", affirme un éducateur, à la fois lucide et désabusé.

Et finalement chacun est empêtré dans sa propre histoire. Celle d'ANTONIO ou la mienne, quelle importance? Seulement on peut se sentir proche de gens en sursis depuis toujours et s'inquiéter du contrôle policier. De ce point de vue, à Nantes, nous avons la chance d'observer quelques phénomènes tout à fait "modernes et intéressants".

### LES C.A.E.

La prévention n'existe plus à Nantes depuis la dissolution, le 4 novembre 1976, des Centres d'action éducative (CAE). Ah, une belle oeuvre pourtant cette institution, surtout à ses débuts! Créés en 1965 les CAE faisaient suite aux Centres Sociaux Nantais. Depuis toujours, les bourgeois chrétiens, les DECRE, les CASSEGRAIN, les DROUIN avaient leurs oeuvres, leurs pauvres. Leur quartier préféré? Le Marchix, la populace en plein coeur de la ville, pittoresque et excitant. On s'y montrait en fin de semaine pour faire la charité. Après la guerre, le quartier du Marchix est démoli et les populations relogées dans du provisoire à long terme: les baraquements du Chêne des Anglais. Les Centres Sociaux Nantais continuent leur belle mission "d'assistance, d'éducation et d'hygiène". Soudain au début des années 1960, le grand mot est lâché: la délinquance règne au Chêne des Anglais. Emoi.

Les Centres Sociaux Nantais s'adaptent. Aux buts premiers s'ajoute "la prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse". En 1965 les

SCN se transforment en Centres d'action éducative. Jusqu'en 1967 on confie à des scouts, fils de bonne famille le soin de s'occuper de la "jeunesse en difficulté". Randonnées en montagne, raids de nuit, jeux virils.

Dès 1967 l'action des CAE prend un tour nouveau. Trois éducateurs sont embauchés d'un bloc. L'action du CAE s'étend à la ZUP de Bellevue puis en 1968 au Grand Blottereau, au Pin Sec, et en 1972 aux Dervallières. D'autres embauches ont eu lieu entre temps, un règlement intérieur a été signé garantissant l'autonomie formelle des équipes, un protocole fait office de convention collective. Les CAE sont devenus un organisme structuré, efficace, contrôlant la prévention sur la région nantaise, financé par le très bien pensant Conseil Général (Département). Mais l'état d'esprit des administrateurs n'a pas changé. Une sorte de scoutisme attardé qu'on retrouve tout entier dans la profession de foi signée par tout nouvel éducateur. "Je m'engage à toujours me référer à un unique critère de jugement avant de prendre toute décision: rechercher d'une façon désintéressée le bien des jeunes et, par les jeunes, le bien de tous".

L'écart entre les bons sentiments et la brutale réalité va peu à peu provoquer une crise aiguë entre administrateurs et salariés. Les premiers embauchés n'avaient qu'une idée vague de leur travail de prévention et les illusions ne leur manquaient pas. Mai 1968 d'abord, la rencontre de militants politiques, le gigantisme des problèmes, la violence des rapports ensuite, font éclater des oppositions insurmontables. La majorité des éducateurs se rend compte de la vanité des discours sur la prévention. "On s'est vite aperçu que les causes de la délinquance sont économiques, politiques. Notre seule possibilité d'agir était de faire comprendre aux habitants que les délinquants n'avaient pas le choix et que la solution ne passait pas par plus de flics ou la taule. Et pour les délinquants on pouvait tout juste tenter de leur éviter les trop gros ennuis", me dira un ancien des CAE. Les relations avec les administrateurs ne tarderont pas à se gâter. Un premier accrochage a lieu quand la direction des CAE s'indigne qu'un éducateur ait pu signer une pétition de femmes de la BOISSIERE réclamant une information sur la contraception et l'avortement. Puis la candidature à un poste d'éducatrice

d'une femme vivant avec un homme divorcé est rejetée parce que "ne correspondant pas avec le modèle familial dont les jeunes ont besoin". Enfin l'affaire des capotes, conclue par le procès et la condamnation de deux éducateurs coupables d'avoir fourni des préservatifs à des mineurs, fait définitivement exploser les CAE. Le 1er juin 1976, le conseil d'administration du CAE vote le principe de la dissolution. Début novembre la décision prend effet. En mai 1977, le Conseil Général décide de ne pas reprendre les activités de prévention et, pour enterrer définitivement le dossier, nomme une commission d'étude. Sabordage évident d'un outil qui échappait à ces notables traditionnalistes.



## LA PRÉVENTION A MAIN ARMÉE

Dans le vide né de la disparition des CAE s'engouffre une nouvelle forme de gestion de la délinquance: la prévention à main armée.

Dès le début 1977, une association, "Les Hommes de demain", se fait remarquer. Des tracts vantant les mérites de l'armée, l'entraînement militaire, le parachutisme, sont distribués dans les commerces. Les flics passent dans les familles "à problèmes" pour inciter les enfants à faire partie des groupes qui, transportés dans des camions militaires bâchés, contemplent des films

à la gloire de l'armée dans une caserne nantaise. Le patron de cette officine de propagande se révèle être un colonel de gendarmerie à la retraite. L'affaire ne passe pas inaperçue puisque des militants de quartier convoquent une conférence de presse et qu'un tract du PS stigmatise "les hommes de main". En mai 1977, l'association disparaît mystérieusement.

Février 1979, Serge Grégoire, un loupard du Bout des Landes, tue l'inspecteur MOISAN avant d'être abattu à son tour. Campagnes de presse, intervention du Ministre de l'Intérieur, conférence de Chénard s'inquiétant de l'insécurité et du manque d'effectifs. Le ministre de l'Intérieur annonce la création d'une unité mobile de sécurité "de nature par sa présence dans la rue, par son action préventive mais également répressive, à stopper la montée de la délinquance et à mettre fin au sentiment d'insécurité actuelle-

ment éprouvé par la population nantaise". (Ouest-France le 10, 11/3/79). Décembre 1979, l'unité mobile de sécurité est opérationnelle. Laissons parler le brigadier-chef CAPPELLA: "Après 6 mois de rodage nous sommes devenus des visiteurs familiers dans les quartiers et beaucoup de gens, même des jeunes, n'hésitent pas à venir discuter avec nous. Nous sommes là dans un but de prévention et de protection pour sécuriser les gens qui s'habituent à nous voir. Et surtout pour dialoguer avec eux". Une formation particulière? "Tous ont une forme physique exceptionnelle, la plupart sont des judokas parvenus au maximum de cette discipline". Un public préféré? "Les commerçants et les concierges des immeubles". Et le journaliste de Presse-Océan de conclure, grandiose: "Le dialogue est amorcé. Des relations personnelles établies. Un pont est lancé entre les hommes chargés de la sécurité des citoyens et le monde trop longtemps isolé des grands ensembles par dessus le fossé de l'indifférence et de l'hostilité". Pom-pom-PAN-PAN-

La prévention, vue du ministère de l'Intérieur, s'exprime dans la technique de l'ilotage: quadriller le quartier au moyen de brigades familiales aux habitants selon la formule du "comme un poisson dans l'eau". Mettre au point un système de dénonciation populaire susceptible d'alerter les flics AVANT l'infraction. "Prevenez-nous!" voilà leur slogan.

## BON CHIC BON GENRE

Depuis mai 1977, il n'y a plus de prévention organisée sur la ville de Nantes. Le Conseil Général finance au coup par coup des expériences ponctuelles sur des secteurs très limités. Dès avant leur disposition, les CAE avaient déjà leurs dissidents: trois éducateurs horrifiés de la "politisation du travail social" et fondateurs du groupe d'études et de promotion sociale, le GEPS. Leurs principes d'action: éloigner les délinquants de leurs lieux de vie habituels, les dépayser, les sortir d'un cadre oppressant.

Un premier projet fumeux de ferme éducative, au vert, loin des pollutions urbaines. Et tout récemment la création d'un atelier de bois, ferronnerie, poterie, en plein cœur de Nantes, rue Kervégan: "l'oeil écoute". La situation du lieu n'est pas fortuite: il fallait un point-central, loin des quartiers périphériques dont sont issus les jeunes qui fréquentent l'atelier. Le but de "l'oeil écoute": "Aider les jeunes en difficulté à créer à imaginer, à se retrouver dans une oeuvre utile, à réussir. On ne demande pas au jeune de nous raconter sa vie. La matière à travailler occupe les journées. Si le dialogue

s'instaure, c'est bien mais c'est par la vertu du travail que tout doit recommencer". Les stagiaires ne peuvent rester plus de six mois. Ils reçoivent 400 F par mois jusqu'au 4ème mois puis doivent ensuite s'autofinancer grâce aux produits de l'atelier.

Apparemment, l'expérience séduit en haut lieu. Le Ministère du travail a reconnu l'expérience au titre de création d'emploi d'utilité publique. Le ministère de la santé la subventionne au titre des "innovations sociales". Un représentant de la mairie de Nantes et un juge pour enfants sont venus à l'inauguration, le vendredi 14 décembre.

Cet atelier plait beaucoup parce qu'il ne remet rien en cause. L'artisanat écologique au service de la loi et de l'ordre, foutaises! Il sera intéressant de savoir ce que deviendront les stagiaires après leur passage dans ce bain de bonne conscience.

Un tantinet plus crédible est le Groupe d'Action et de Recherche en éducation spécialisée (GARES). Une petite équipe: deux éducateurs, une éducatrice. Un petit secteur d'intervention: Les BOURDERIES. Une forme d'action traditionnelle: la présence auprès des jeunes,

le plus souvent possible. Le contact avec les associations de quartier, les associations familiales. Présidé par un avocat de gauche, le GARES souhaite prendre de l'ampleur.

La municipalité de Nantes a demandé au GARES d'étudier la prise en charge de la prévention aux DERVALLIÈRES. Le lundi 17 décembre une réunion avec les habitants du quartier, militants politiques et syndicaux pour la plupart, douçait un peu le bel optimisme des éducateurs. "Ici les gens sont méfiants, ils ne sont pas prêts à avaler n'importe quel discours. Une pratique de prévention qui ne remet pas en cause les pouvoirs publics, ne s'attaquera jamais aux vrais problèmes", me dira un couple de militants du quartier. Quand les éducateurs du GARES eurent l'imprudence d'affirmer que le problème de la délinquance était quasi réglé aux Bourderies parce que la bande dont ils s'occupaient semblait s'être rangée, certains se sont esclaffés.

Impossible de parler de prévention sans se référer à l'expérience des CAE, qu'on l'approuve ou qu'on la conteste. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

G.D.



## amiante dans les centrales thermiques

A LA SUITE D'UNE ERREUR DE REPRODUCTION, CE DOCUMENT ILLUSTRANT L'ARTICLE "DANGER AMIANTE" ETAIT COMPLETEMENT ILLISIBLE. NOUS NOUS EN EXCUSONS.

On meurt de l'amiante dans les centrales thermiques EDF. Notre document: une fiche de la Commission Nationale des Rentes, qui attribue les pensions d'invalidité. 3 dates: dernière exposition au risque, 1966; premier examen médical, janvier 77; décès en novembre 77. Les mentions permettant d'identifier le salarié ont été volontairement effacées.

| SÉANCE DU   |  | COMMISSION NATIONALE DES RENTES<br>(ARRÊTÉ DU 25 MAI 1969)<br>FICHE DE PREMIER EXAMEN M. P. |   | DOSSIER N° |
|---|--|---|---|------------|
| RAPPORT TECHNIQUE   |  |   | AGENT   |            |
| Nature de la maladie . . . . . Asbestose (tbl. n° 30)   |  |   | Nom . . . . .   |            |
| Durée légale requise d'exposition au risque . . . . .   |  |   | Prénoms . . . . .   |            |
| Délai légal de prise en charge . . . . . 5 ans  |  |   | Adresse . . . . .   |            |
| Dernier jour d'exposition au risque . . . . . 30.09.1966  |  |   | Unité . . . . .   |            |
| Date de la 1 <sup>re</sup> constatation médicale . . . . . 26.01.1977   |  |   | Date de naissance . . . . . 1906  |            |
| Date du 1 <sup>er</sup> arrêt de travail consécutif à la maladie . . . . . Sans arrêt   |  |   | Date d'entrée dans les I.E.G. Juin 1942   |            |
| Emplois successifs ayant exposé au risque :<br>chaudronnier tuyauteur - 1923 à 1937<br>chaudronnier cuivre - 19.10.1937 au 29.5.1940<br>puis de 1941 à 1942 - Chaudronnier tuyauteur<br>soudeur de Juin 42 au 1.10.1966 |  |   | Fonctions avant la 1 <sup>re</sup> constatation médicale :<br>chaudronnier tuyauteur<br>soudeur             |            |
| ÉTATS ANTÉRIEURS<br>A.T. du 21.4.1954 : 8 % rév. 6 %<br>A.T. du 16.3.1965 : 6 % rév. 7 % CT   |  |   | CONCLUSIONS MÉDICALES   |            |
| AVIS DE LA COMMISSION   |  |   | Date d'examen du cas . . . . . 26 mai 1978  |            |
| MOTIFS  |  |   | Éléments déterminant F.I.P.P. . . . . .<br>asbestose nettement caractérisée avec complications bronchiques. |            |
| Date d'effet du taux . . . . . 26 janvier 1977  |  |   | Date d'effet du taux . . . . . 26 janvier 1977  |            |
| Solaires légal de calcul :<br>+ = 42 767,02   |  |   | TOTAL SALAIRE . . . . .   |            |
|   |  |   | Avantages . . . . .   |            |
|   |  |   | Trente-trois mois . . . . . 3 632,82  |            |
|   |  |   | Autres indemnités . . . . . 1 486,20  |            |
|   |  |   | TOTAL GÉNÉRAL . . . . . 42 767,02   |            |
| Enquête "Coefficient professionnel" OUI <input type="checkbox"/> (voir au verso) . . . . . NON <input checked="" type="checkbox"/>  |  |   |   |            |
| Mise en inactivité le 1er octobre 1966<br>AGENT DÉCÈDE LE 29 NOVEMBRE 1977  |  |   |   |            |

# mise au point du p c f

FEDERATION DE LOIRE ATLANTIQUE DU PCF COMMISSION FEDERALE DE L'ENSEIGNEMENT.

Dans son numéro 97, le journal A.P.L. publie un article où le comité des Maîtres auxiliaires de Nantes porte une appréciation "globalement négative" sur sa rencontre avec la commission fédérale de l'enseignement du P.C.F. le mercredi 16 novembre. L'objet de la présente mise au point n'est évidemment pas de contester au comité le droit d'en juger ainsi mais de fournir aux lecteurs et lectrices du journal spécialement M.A. quelques éléments d'appréciation dont ils ne disposeraient pas à la seule lecture de ce texte.

En tout premier lieu, au cours de cette rencontre, a été donnée la position du P.C.F. sur l'ensemble des problèmes scolaires depuis la rentrée.

- refus, là comme ailleurs de tout consensus avec le pouvoir et dénonciation des mesures répressives prises par Beullac à l'encontre de plusieurs enseignants communistes (df. le cas de Manique Lamblin à Reims).
- soutien et appel permanents au développement des luttes des enseignants et des usagers.
- critique publique de l'attitude de compromission adoptée par le secrétaire général de la FEN André Henry dans son opposition à la "globalisation des luttes", dans son zèle à ne prévoir que des bavures ; dans ses promesses démobilisatrices reprenant au mot à mot et pour argent comptant des paroles apaisantes de Beullac "Tous les MA seront réemployés fin octobre".

En second lieu, ont été brièvement rappelées les contributions du parti communiste à la bataille pour "défendre l'école et construire celle de demain".

( Au plan national interventions répétées du groupe des député(e)s communistes (Chez Beullac le 6 septembre puis à l'assemblée en octobre et novembre) "Vous devez tenir vos promesses. Nous, nous agissons pour le réemploi de tous les MA et leurs titularisation".

- Au plan départemental : communiqués de presse (intégralement censurés) - intervention de Michel Moreau auprès du Recteur - diffusion de plusieurs tracts dans les établissements et à la population - collecte de signatures par exemple à la fête des sections du Sud-Loire dès le 16 septembre et délégation à l'IA 44 le 17.

D'ailleurs la collection quotidienne de l'Humanité et celle, hebdomadaire des "Nouvelles de Loire-Atlantique" peut porter témoignage et de l'orientation d'ensemble et de l'activité militante déployées par le PCF ainsi que de l'insistance particulière en faveur des revendications des maîtres auxiliaires. Au demeurant, sur le terrain, nombre de MA auront pu vérifier et juger de ceux qui accordent actes et paroles.

Ensuite, la délégation communiste a exprimé son étonnement d'être saisi d'une demande d'intervention auprès d'une organisation syndicale (le SNES en l'occurrence). Sur un ton catégorique, elle a opposé à cette demande le caractère de principe, de la réaffirmation récente et répétée par le PCF du respect de l'indépendance syndicale.

Enfin, il est vrai que la demande de participation du Comité à la "Fête de Nantes" ne pouvait être prise en compte sans remise en cause du caractère même de cette initiative spécifiquement communiste. Notons que la proposition faite au Comité des M.A. de rencontre d'une délégation du comité avec le député Pierre Zaeka ou (et) avec Francette Lazard membre du bureau politique n'a pas eu de suite, et ce du fait du comité des M.A.

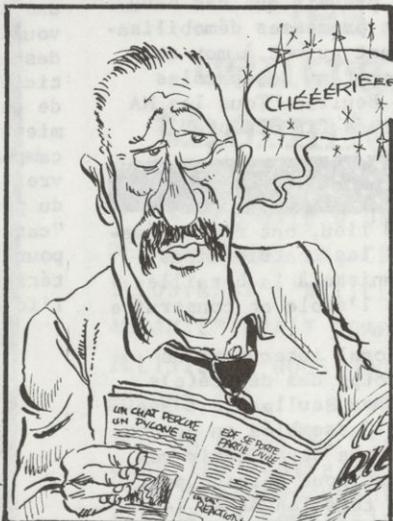
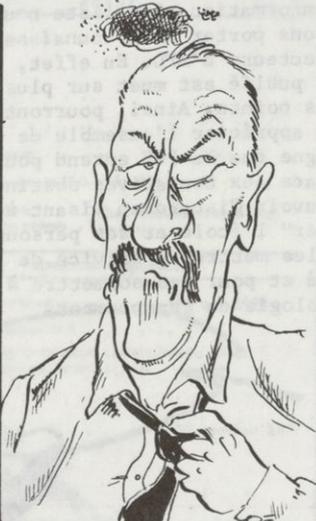
Telles sont les remarques que, pour une information pluraliste nous voulions porter à la connaissance des lecteurs d'APL. En effet, l'article publié est muet sur plusieurs de ces points. Ainsi, pourront-ils mieux apprécier l'ensemble de la campagne que le PCF entend poursuivre face aux tentatives obstinées du pouvoir Giscardien visant à "casser" l'école et ses personnels pour les mettre au service de l'austérité et pour les soumettre à l'idéologie du renoncement.

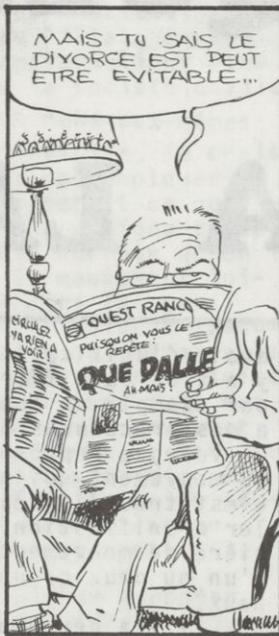
Le responsable Fédéral à L'Enseignement.

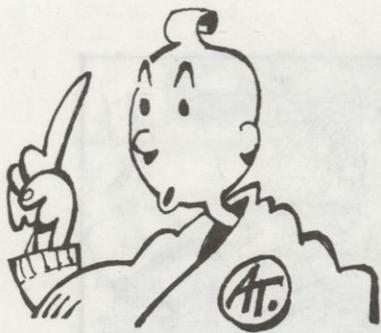
P. Guillosov.



# CHIENNE DE VIE







# QUESTIONS A LALONDE

Brice LALONDE, journaliste, membre des Amis de la Terre, fait pour nous le point sur le mouvement écologique et les perspectives qui semblent se dessiner pour les années 80.

◆ **APL:** Peux-tu faire le point sur le Mouvement écologique après le congrès des Amis de la Terre et les Assises Ecologiques de Dijon?

**B.L.:** Le Mouvement écologique me paraît être enfin devenu un mouvement plus organisé. Au départ c'était plutôt un mouvement culturel né de la rencontre d'un certain nombre de problèmes perçus par des gens, des groupes de personnes et des comportements nouveaux nés des luttes locales éparpillées, qui, petit à petit, ont réellement constitué un mouvement au sens où on arrive maintenant à une masse critique en terme du nombre de personnes concernées en terme même de la manière dont ce mouvement se vit comme un mouvement avec un projet. La question se pose en ce moment du passage du témoignage c'est à dire qu'on se contente simplement de créer des problèmes, de dire attention il y a ce problème là, attention il faut changer de mode de vie à un mouvement qui va lutter et pas seulement témoigner, c'est à dire qui va se donner des objectifs, essayer d'y parvenir, se définir un projet, avoir une identité et trouver des étapes pour atteindre ces objectifs et vraisemblablement des partenaires. Je suppose qu'en ce moment le mouvement écologique commence à réfléchir sur son accès ou son rapport à ce qu'on appelle la politique d'une manière générale.

◆ **APL:** Vous allez dans le sens d'une unification des différentes composantes du mouvement? Des différentes organisations?

**B.L.:** Il y a très peu d'organisations, surtout des associations. Je pense qu'on va vers une unification en tous les cas vers une harmonisation car il ne peut y

avoir d'unification quand il y a trop de différences entre par exemple un mouvement qui a des procédures de décision, de vote, de représentation et un mouvement qui n'en a pas. C'est très difficile de parler d'unification d'une poussière de mouvements locaux et d'un ou deux groupes nationaux.

Il y a des procédures qui sont mises en route, certains même parlent d'un Conseil Constitutionnel, c'est à dire qu'on se met d'accord sur les règles du jeu et quiconque ne les respecte pas se met d'emblée hors du jeu.

Il y a deux processus simultanés, au sein des organisations et notamment des AT il y a un processus pour essayer de clarifier de dire: «voilà où nous en sommes après 10 ans, voilà ce qu'on pense être, c'est à dire quel acteur social sommes nous, avec qui travaillons nous et qu'est ce que nous voulons et comment y parvenir» et puis cet effort là sera fait également dans d'autres associations et vraisemblablement les mêmes textes circuleront car il n'y a pas de frontières rigides.

Le deuxième effort simultané c'est les règles du jeu, une espèce de moyen de se retrouver pour qu'il y ait pas ce phénomène de boutique qu'on connaît ailleurs tout en sachant que ce n'est pas la peine non plus de tomber forcément dans un unanimité qui serait uniquement scellé par un mot qui est déjà un mot sous lequel tout le monde peut mettre un sens un peu différent.

◆ **APL:** Tu ne crois pas que c'est lié à la politique traditionnelle? Par exemple à l'échéance des Présidentielles ou d'autres élections comme les législatives qui amènent le mouvement à se poser ces questions?

**B.L.:** Non. La question des Présidentielles se posera certainement, pour l'instant elle n'est pas vraiment sentie comme une échéance par la plupart des groupes écologistes; certains y pensent mais

ce n'est pas considéré comme une échéance particulière. Pour l'instant, les écologistes ont un rythme qui n'est pas celui de la scène politique, on ne se pose que les problèmes qu'on est appelé à résoudre au jour le jour.

◆ **APL:** Vous allez cependant vous poser la question des Présidentielles?

**B.L.:** Bien sur et c'est vrai qu'il y aura des problèmes tout simplement parce que c'est une forme d'élection très concentrée. Comment peut-on faire de cette élection très concentrée, très spectaculaire une élection plurielle? Ce sera ça, la question, et peut-être qu'est-ce qu'on en fait, est-ce que se sera une élection uniquement où il s'agira de communiquer à la population. Ou peut-être de communiquer avec la population? Ou faudra-t-il se fixer des objectifs à atteindre, demander un certain nombre de choses et essayer de les obtenir en faisant de réelles pressions dans les élections. Est-ce que ce sera aussi l'occasion de renforcer le mouvement et de lui donner un sens plutôt qu'un autre.



◆ **APL:** Comment vous situez-vous par rapport aux partis politiques, MRG, PSU, PS...?

**B.L.:** On fait une différence entre les petits partis et les autres. Et une différence entre les gens qu'on voit dans nos luttes et ceux qu'on ne voit pas.

Le PSU et MRG, les rapports dépendent d'eux comme de nous. Mon impression personnelle est que PSU et MRG ont fait leur temps. Je ne vois pas la fonction, même politique, occupée

par ces partis. Nous avons déjà fait la proposition pour les Européennes de ne pas faire de listes séparées. C'était peut-être le moment de tenter un effort pour que les convergences l'emportent sur les divergences, mais néanmoins autour de l'écologie, car il me semble que c'est l'écologie qui constitue l'axe porteur d'une nouvelle manière de faire de la politique, de changer la société. Ça n'avait pas réussi et il est très possible que les tendances centrifuges, le patriotisme de parti l'emporte.

◆APL: Vous avez des relations avec le Parti Radical Italien. Les Amis de la Terre sont-ils intéressés par l'expérience?

B.L.: Bien sûr, depuis 3 ou 4 ans, on le connaît bien, on mène des luttes ensemble, on est intéressé par l'expérience du Parti Radical parce que c'est vraisemblablement la première organisation qui soit fondée sur les moyens et non pas sur les fins. On pourrait presque dire qu'en France ce serait intéressant d'avoir l'équivalence du Parti Radical qui ne s'appellerait pas de la même manière tandis qu'en Italie ce serait intéressant d'avoir un mouvement écologique.



◆APL: Quand tu parles de la disparition du MRG ou du PSU, est-ce que tu penses à la constitution d'un parti de ce type?

B.L.: Je ne pense pas qu'il faille faire un parti. Le temps du parti c'est à dire d'une organisation qui vise essentiellement à transformer la société par l'intermédiaire des institutions et de l'appareil d'Etat, ce temps-là est terminé.

Malheureusement, toute notre histoire nous montre que les partis tout du moins en France sont déjà l'Etat, par avance. On se sent autant brimé par les partis que par l'Etat. Il ne faut pas faire un parti. Il faudrait inventer une conception de la politique si on est pour un Etat minimum, où le parti serait le parti minimum. Ce qu'on appelle le parti, c'est à dire les porte parole, les élus aient un rôle minimal. C'est très difficile à faire en France parce-

qu'on a encore une conception de la politique où c'est le parti qui donne la ligne, qui parle pour tout le monde, qui privilégie les institutions politiques et l'Etat, aux dépens des transformations dans la vie, dans la société civile faite par les gens eux-mêmes.

C'est très difficile, je crois qu'il ne faut pas employer le mot parti, ne serait-ce que parce que ce mot désigne toute cette espèce d'horreur qu'on n'aime pas. Le mouvement lui-même c'est à dire les gens dans la société doivent inventer une manière de faire de la politique et peut-être ensuite lorsque ce mouvement aura des élus à ce moment-là inventer quelque chose comme le Partit Radical, une association d'élus qui en font le moins possible et qui se mettent au service d'un mouvement.

◆APL: Au niveau européen, quel est la position du mouvement écologiste? Par exemple sa position face à l'organisation d'un espace judiciaire européen?

B.L.: Quand on a réfléchi aux élections Européennes et à l'Europe, on a bien compris que c'était de la blague cette Europe. C'est une Europe des Etats, des technocrates. Pour l'instant il y a harmonisation des politiques technocratiques au niveau Européen. Il n'y a pas d'espace judiciaire européen, il y a un espace répressif européen, ce qui est très différent. Nous ne sommes pas contre l'idée d'un espace judiciaire européen à condition qu'il soit organisé autour des libertés et non de la répression. Nous avons appelé ça la clause du citoyen le plus favorisé. Nous étions pour prendre, à chaque fois, ce qui dans n'importe quelle société de monde favorise le plus possible l'initiative et la résistance des citoyens et des collectivités locales et de l'appliquer systématiquement en Europe. A ce moment s'il y avait une relative unification du droit Européen sur ce qui nous paraissait être le meilleur. On pouvait réfléchir à reconstituer des lieux d'asile. C'est une idée. Pour l'instant tant qu'il n'y a pas de réunification il faut s'opposer de toute manière à toute extradition et à toute organisation de la répression au niveau européen d'autant plus qu'il n'y a pas véritablement d'institution européenne. Il y a une assemblée parlementaire qui ne peut faire qu'une chose: refuser le budget et puis tout le reste, c'est la logique des Etats: il faut le refuser.



◆APL: Dernier point, que penses-tu de l'opposition par la violence aux centrales nucléaires ou à d'autres atteintes à l'environnement? Plus précisément le recours à la violence est souvent refusé par le mouvement écologique. Quel est ton avis sur cette question?

B.L.: Je ne sais pas ce que tu entends par violence, non-violence. Personnellement je ne suis pas pour la violence. J'ai toujours l'impression mais je me trompe peut-être, que l'astuce et le nombre permettront de l'emporter, et même la démocratie. Je suis plutôt pour la démocratie. S'il s'avère que la démocratie est de plus en plus violée, il faut résister, certainement. La déchirure des dossiers d'enquête publique, ça ne paraît pas être violent, illégal, peut-être, mais pas violent. Il paraît qu'il y a une différence entre les deux termes. J'ai déjà fait des choses illégales, en revanche je ne suis pas violent.

◆APL: Pourtant il y a une violence exercée par les populations dans certaines circonstances. Par exemple faire sauter des installations ou s'opposer aux flics dans des affrontements. Que pensez-vous aux Amis de la Terre, de ce type d'action?

B.L.: On peut s'opposer à la police, il faut s'opposer à la violence policière, il faut pouvoir dire que le recours à la police ou à la violence n'est pas une bonne solution, c'est la pire des solutions qui puisse exister. Mais en revanche j'ai toujours l'impression que quand on va s'opposer directement d'une manière violente à la Police on a des blessés et on n'avance pas tellement. Je suis allé à Malville. J'ai été horrifié de voir ce qu'a pu être la responsabilité du Préfet. Il faut imposer le droit à la manifestation.

Je suis opposé au recours à la violence pour lutter contre quelque chose dont on ne veut pas car on perdra. ■

propos recueillis par D.B.

# BORDS DE L'ERDRE: des ronds dans l'eau

Cette fois-ci l'offensive vient des propriétaires. Ces Messieurs regroupés au sein de l'"Association des Riverains de l'Erdre", n'ont encore pas digéré le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de la Chapelle/Erdre. Ce P.O.S. prévoit un sentier public le long de leurs propriétés en bordure de l'Erdre. Ce sentier hypothétique, n'existant que sur le papier, ils le considèrent comme illégal. C'est pourquoi ils ont déposé une requête devant le Tribunal Administratif de Nantes, contre le Ministère de l'Équipement.

Il est difficile à la Chapelle/Erdre de savoir qui a bien pu porter plainte. Tout se passe dans la discrétion la plus complète. Mais le chemin piétonnier visé ferait 50m de long! Il n'y a pas beaucoup d'endroits où l'intransigeance des propriétaires soit aussi déterminée. Les regards se portent vers la Basse-Poterie, là où diverses manifestations pour ouvrir le sentier se sont heurtées à des propriétaires de choc, appuyés par Mr. de Sesmaisons (Maire de la Chapelle/Erdre) et des flics.

Il ne faut pas oublier non plus que ce POS, dans sa première version, a valu au Maire de se retrouver minoritaire au sein du Conseil

Municipal! Ce n'est que suite à des remaniements, concernant entre autres choses le classement de la zone des rives de l'Erdre en zone inconstructible, que le POS de la Chapelle fut accepté par le Conseil Municipal. Il faut dire aussi qu'à l'époque le groupe d'opposition municipal était beaucoup plus conséquent que les 4 conseillers actuels, à une ou deux voix près la majorité passait de l'autre bord. Et ce fut le cas dans le vote du POS.

Aujourd'hui, les manoeuvres électorales et politicardes qui ont offert à De Sesmaisons un nouveau mandat sur un plateau (aucune entente n'ayant pu se faire en raison de l'intransigeance des partis de gauche), fait que "des ressorts sont cassés" et que certains bien sûr en profitent. Et dire qu'au premier tour les deux listes d'opposition distancaient la liste De Sesmaisons! Ne remuons pas le couteau dans la plaie! mais tirons en les leçons!

On croit rêver quand dernièrement, dans le procès intenté par les propriétaires, le représentant du Ministère de l'Équipement s'est déclaré pour "le libre accès des Bords de l'Erdre à tous", manifestant même "la volonté délibérée de l'administration d'ouv-



rir des zones de détente et de loisirs à tous et non pas seulement à quelques privilégiés". A l'entendre parler, on a l'impression qu'il cite un tract du C.A.B.E. (Comité pour l'Accès aux Bords de l'Erdre), organisateur des manifestations qui de 1970 à 1976 ont fait de l'Erdre une zone "chaude".

Ne nous trompons pas, cette administration n'a toujours eu que de belles paroles et si les choses ont quelque peu évolué sur les Bords de l'Erdre, c'est bien par la pression populaire. Et ce n'est pas une mince victoire du C.A.B.E.

Des kilomètres ont été libérés. Des assurances, quant à la réalisation d'un sentier, se trouvent maintenant prises dans les P.O.S. des communes concernées. Si, il est vrai, le CABE est devenu discret depuis 2 ou 3 ans, c'est qu'au si l'appétit des promoteurs s'est calmé. Mais les militants des Bords de l'Erdre restent vigilants et si un problème se pose ici où là, la mobilisation suivra.

L.B.



le maire, le flic, le proprio

## AUTOCOLLANTS ANTI - NUC

Les AMIS DE LA TERRE de Marseille diffusent les produits marqués du Soleil Souriant : "Nucléaire, non merci !". Voici les tarifs :

- Autocollant de 45 cm : 15F chaque, 10F par 10.
  - Autocollants de 13 cm de diamètre.
  - Plaquettes de 20 autocollants de 3,5 cm.
  - Badges.
  - 3F chaque ; 1,50F par 25, 1F par 100
- Egalement disponible en occitan.  
A commander à : AT Marseille,  
Philippe Rejean, 3 Av des Caillots,  
13 012 Marseille.

LA CHAPELLE/ERDRE

# la nature n'aura pas de maison

Au sein d'une Association Culturelle et Loisirs (A.C.L.) de la Chapelle/Erdre s'est formé un Groupe Nature et Environnement. Ce groupe est loin d'être un rassemblement de Zoologistes du Dimanche!

Tout a commencé par des actions concrètes. La Chapelle est traversée par une vallée encore sauvage, celle du Gesvres. Des tractations, des arrangements ont fait qu'une promenade de 4 km était réalisable. Mais encore fallait-il se mettre à défricher une nature exubérante! Alors un samedi, et régulièrement tous les ans, depuis au moins cinq

ans, un groupe important d'anciens chapelains et de nouveaux (en 1962: 2500 habitants à la Chapelle/Erdre, en 1979: environ 10.000!) se sont mis à l'oeuvre. Le résultat est là un sentier merveilleux, oeuvre collective d'agriculteurs, d'ouvriers, de jeunes... qui ont su prendre en main leurs responsabilités pour que la Chapelle reste une commune à caractère humain.

Le groupe s'est aussi penché sur le problème de l'Education des enfants qui pour beaucoup arrivent de la ville et se trouvent "transplantés" dans un milieu rural inconnu. Ailleurs on voit fleurir les clôtures, les barrières, les panneaux "interdit de ceci" et "interdit de cela"... Ici ce n'est pas le cas. Plus de 30 agriculteurs de la Chapelle Erdre ont accepté d'accueillir les enfants des écoles et de leur permettre ainsi de mieux connaître, de mieux respecter le milieu dans lequel ils vivent.

Les résultats semblent probants pour tous. Bien sûr il y a des problèmes, mais là encore on évite à tout prix les blocages. Si une clôture est malmenée, le Groupe prend l'initiative en relation avec l'agriculteur concerné de poser une pancarte expliquant pourquoi cette clôture est nécessaire, par exemple, au pacage des animaux.

Il se fait un travail considérable. 30 km de sentiers sont aujourd'hui balisés sur la Chapelle. Tout cela par des bénévoles. Ces rapports entre la population ancienne et les nouveaux venus vont loin, et pour tous sont enrichissants.

## la ferme du Bouffay

Et puis un jour, on apprend que les bâtiments d'une ancienne ferme à proximité du Gesvres, au lieu dit le Bouffay, sont en vente. Le Groupe pense tout de suite que cela ferait une merveilleuse Maison de la

Nature, un centre permanent de rencontres pour les habitants soucieux de leur environnement. Des démarches sont faites auprès de la Municipalité pour qu'elle use de son droit de préemption. Les Ministères de l'Environnement, Jeunesse et Sports, donnent même leur accord pour appuyer (et financer) le projet. Tout semble aller. Le coût de l'achat évalué à 200.000 F ne semble pas être abusif, vu les subventions qui seraient attribuées pour une telle opération.

Et le jeudi 13 décembre, c'est la surprise. Par 15 voix contre 6 le Conseil Municipal repousse le projet. C'est la consternation parmi les militants de la Nature de la Chapelle/Erdre.

Faut-il y voir un souci réel des conseillers de ménager les finances locales?

Faut-il y voir un règlement de compte de la part des conseillers qui trouvent que ce Groupe Nature commence à devenir de plus en plus gênant?

Faut-il tout simplement penser que 1 personne intéressée par l'achat de ce bâtiment a fait jouer toutes ses relations? (Il s'agirait du fils d'un pharmacien de la Chapelle)

Il y a peu de chances que l'histoire nous livre les réels aboutissements de cette sombre affaire immobilière. Car il y a certainement "maquillage"...

On a fait état aussi des réactions hostiles d'habitants d'un lotissement riverain qui redoutent qu'une telle opération cause un "envahissement de voitures". Curieuse réaction montrant qu'ils n'ont pas dû comprendre grand chose au projet. Mais là aussi quand on fait le tour des habitants du lotissement, on trouve des personnes "très influentes"!

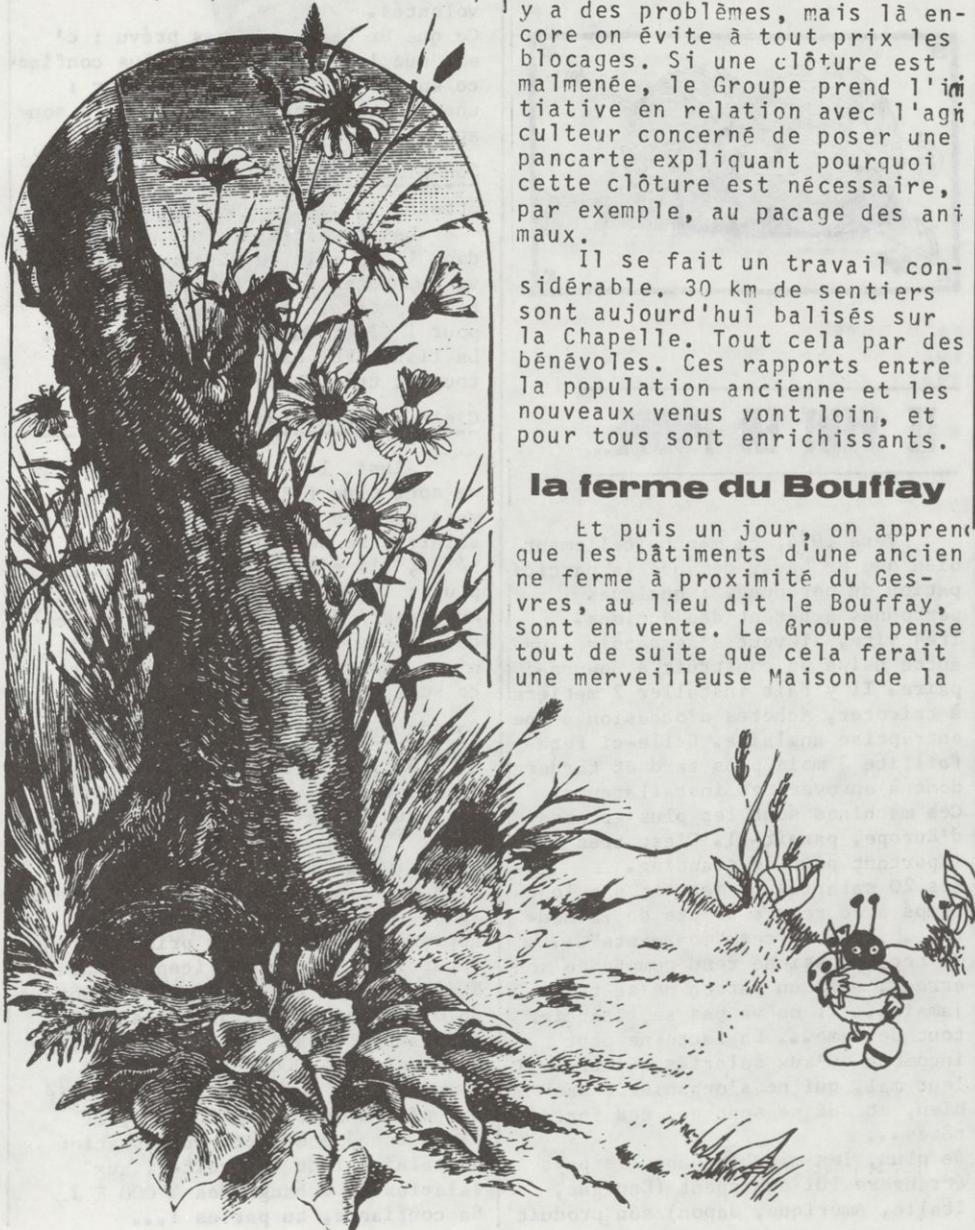
L. B.

## FLASH PUBLICITAIRE!

Le Groupe Nature et Environnement vient de publier un excellent petit guide des "Promenades Naturelles de la Chapelle/Erdre".

Il est abondamment documenté et facilement utilisable pour parcourir les sentiers balisés de la Chapelle. De nombreuses cartes vous y aideront.

On peut l'acquérir au prix de 5 F en le demandant ou en écrivant chez Mme. TH. PASSESART, Mazaire, 44240-La Chapelle/Erdre.



vendée

# PATRON DE CHOC

Ets LANCAT. Les Herbiers :

- Dépôt de bilan...
- Mise en règlement judiciaire sous syndic...
- 47 licenciés !!...

Histoire d'un P.D.G. qui veut retomber sur ses pattes !

Qu'est ce que les Ets Lancat ?

Une société anonyme dirigée par un PDG Mr Lecat, évidemment majoritaire pour mieux diriger... En 68, Mr Lecat a repris une petite affaire artisanale, qui fabriquait des chaussettes, pulls, gants pour la Marine Nationale ou autres marchés administratifs. Il fait construire une usine Route de Beaurepaire et se lance dans la fabrication de pulls de luxe, sous la marque STARCOT. 75% de son chiffre d'affaires est destiné à l'exportation. Il ne fabrique qu'à la commande et emploie alors 120 personnes environ.

Condition ouvrière ?

Mr Lecat veut beaucoup de bien à "son" personnel. C'est pourquoi il va penser pour lui :

- pas de pointeuse : c'est démodé... mais le travail à horaire libre, enfin presque...
- pas de travail au rendement, ni à la chaîne : c'est trop pénible... mais le travail par "équipes autonomes"... Ainsi, le contrôle s'effectue entre équipes : d'où zizanie !
- pas de délégués du personnel : c'est une perte de temps. D'ailleurs pour une meilleure amitié et une meilleure connaissance entre tous ; Mr Lecat offre des "verres de l'amitié" à plusieurs occasions : Noël, départ en vacances... C'est sympa !

La fierté de Mr Lecat ?

"pas de syndicat, pas de délégués de personnel, donc pas de problèmes"... dira-t-il aux banquiers ou autres...

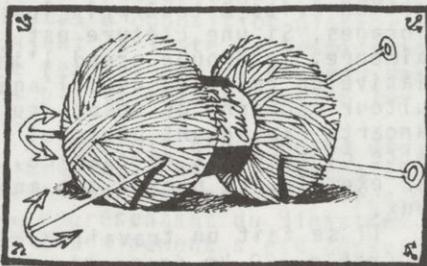


Ah si ! Il a instauré un Comité d'Entreprise, mais "maison". Il y fait élire le nombre légal, mais tous les chefs d'équipe sont invités aux réunions. C'est un gain de temps, car tout se fait en même temps...

De toute façon, le personnel est "heureux" puisqu'il lui donne :

- une 5e semaine de congés et tous les ponts, en faisant un 1/4 d'heure supplémentaire par jour.

- la journée continue, avec 3/4 d'heure pour déjeuner.
- un restaurant est construit : on y mange bien et à pas cher (environ 8,50 actuellement).
- une forte cotisation est versée au C.E. : 2%. Ainsi, le C.E. peut prendre une partie des frais de restaurant à sa charge.
- Des remboursements de frais de transport sont également faits par le C.E. en fonction de la distance parcourue par les salariés.



## LE VENT EN POUPE...

Vers 1974, ça marche tellement bien que Mr Lecat demande la participation du personnel : quelques personnes achètent des actions. Très vite, il veut s'agrandir : une autre usine se construit à Beaurepaire. Il y fait installer 2 métiers à tricoter, achetés d'occasion à une entreprise anglaise. Celle-ci fera faillite 3 mois plus tard et tardera donc à envoyer des installateurs. Ces machines sont les plus grandes d'Europe, paraît-il. C'est très important pour le standing. Les 20 salariés ne mettent pas longtemps à se rendre compte de la non-rentabilité de ces "monuments"... Mr Lecat aussi se rend compte de son erreur, mais un patron ne se trompe jamais... Il ne va pas se licencier tout de même... La faute ne peut incomber qu'aux salariés qui travaillent mal, qui ne s'organisent pas bien, et qui ne sont que des fortes têtes... De plus, les marchés dans les pays étrangers lui échappent (Espagne, Italie, Amérique, Japon) son produit

devient de plus en plus cher, donc pas concurrentiel. Mr Lecat a beau se payer de beaux voyages, rien ne va plus...

## ... ON LIQUIDE !

Le bilan au 30/9/78 est mauvais. Les banquiers et les fournisseurs font pression. Pour sauver la situation, il va présenter un plan de redressement :

- 1) Réorganisation du travail :
  - tricot à Beaurepaire,
  - confection aux Herbiers, d'où licenciement de 26 personnes.
- 2) Augmentation de capital :
  - 500 000 F par Mr Lecat,
  - 600 000 F par les banques,
  - 600 000 F par les salariés, sous forme de prêt de 4 000,00 F par personne. Il compte sur 150 bonnes volontés.

Ce que Mr Lecat n'a pas prévu : c'est que le personnel n'a plus confiance en lui et refuse de financer : une vingtaine seulement répond à son appel...

Son plan échoue : son orgueil est atteint !...

Les 26 licenciements ont cependant lieu, mais le personnel, lui, va commencer à s'organiser. Une section syndicale se forme en mars 79, pour l'élection des membres du C.E. La liste CFDT est élue dès le 1er tour et très majoritairement.

C'est un 2e affront fait à Mr Lecat !

Ainsi, les compte-rendus de C.E. ne sont plus faits par lui-même, mais par les membres eux-mêmes. Les salariés se sentent revivre. Mais hélas, ils s'inquiètent de plus en plus : les commandes ne viennent pas. Aux questions posées en C.E. Mr Lecat répond : "tout va bien... s'il n'y a pas de commandes maintenant, ce sera pour plus tard"...

Conséquences d'un dépôt de bilan.

Si les salariés s'inquiètent, Mr Lecat agit... Le bilan au 30/9/79 est très mauvais. Ainsi, il n'attend pas : il dépose son bilan ; il y a donc mise en règlement judiciaire sous syndic. Et c'est par le journal le 21 novembre que les salariés apprennent les mesures prises : pour repartir, il faut 47 licenciements. Evidemment, l'explication du dépôt de bilan est la suivante : le refus des salariés face à la participation demandée de 4 000 F fin 78. A propos, Mr Lecat aurait-il oublié que s'il a apporté 500 000 F, il s'est donné une forte augmentation de salaire ? Qu'offrait-il aux salariés en échange des 4 000 F ? Sa confiance, tu parles !...

Ainsi, M<sup>r</sup> Lecat a agi encore seul :

- pas de consultation auprès du C.E.
- pas d'information préalable auprès du C.E. et le syndic.
- le C.E. n'a été convoqué le 26 novembre, que pour confirmation et présentation de la liste des licenciés. Sur cette liste figurent les femmes enceintes, 1 handicapé, les longues maladies...

## ACTION SYNDICALE

1) Au cours de la réunion du 26/11, le C.E. s'est prononcé :

- contre les licenciements,
- contre les mauvaises procédures employées,
- propose une réduction d'horaires pour l'ensemble du personnel.

Mais le C.E s'est trouvé dans l'impossibilité de discuter : les décisions sont prises d'avance, les lettres faites et postées aussitôt après la réunion. Le préavis ne sera



pas travaillé, donc les licenciés sont priés de rester chez eux à partir du mercredi 29.

2) Le 27/11, le C.E appelle à un débrayage d'un 1/4 d'heure ; la quasi-totalité du personnel ouvrier cesse le travail. Les administratifs font la sourde oreille ; il n'y a pas de licencié parmi eux...

Il convoque l'Inspection du Travail, face aux mauvaises procédures. Le soir, la section CFDT fait appel au personnel pour continuer l'action.

3) Le 28/11 nouveau débrayage, avec la présence des licenciés.

4) Au cours d'une braderie annuelle offerte aux Herbretais et gens de l'extérieur, par les Ets Lancat, les salariés sont là aussi, pour une distribution de tracts, afin d'informer la population.

5) L'Inspecteur du Travail a répondu à la section CFDT que le dépôt de bilan ayant eu lieu, plus aucune procédure n'est possible. Mr Lecat et le syndic peuvent se permettre toutes fantaisies.

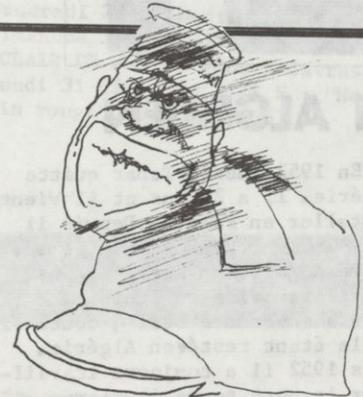
Une seule chose est donc possible actuellement : la bataille syndicale et la ferme détermination des salariés. Mais, où en sommes-nous dans nos bagarres ? Quant on sait que Mr Lecat fait parti d'un syndicat de "jeunes patrons dynamiques", n'est-ce pas une nouvelle façon de procéder pour remettre en cause les acquis de la classe ouvrière.

Pour un patron, le dépôt de bilan ne fait que le servir. Les comptes sont remis à zéro et l'on repart avec de nouvelles bases...

Une ex-salariée.



## l'a.p.l. en procès



En réalité ce dernier n'en fait rien et donne la part belle à la justice qui nous tient à l'oeil.

Le Sieur Le Calvez ne nous en veut pas, dit-il, nous le croyons. Il a demandé au juge d'instruction l'ouverture d'une enquête avec commission rogatoire afin que les véritables auteurs du communiqué soit retrouvé. Il a fourni des précisions en ce sens. Mais le juge d'Instruction a fait la sourde oreille.

Et nous nous sommes retrouvés au Tribunal.

Lors de l'audience, Le Calvez a réitéré se demande. Le Tribunal n'en a eu cure. Il a sanctionné.

Mr. Le Calvez, ni vous, ni nous n'avons les cartes en main. Certains veulent notre mort. Vous leurs en avez fourni les moyens. Notre Directeur Bernard Lambert a été condamné à 5000 F d'amende. En tant que directeur de Combat Breton, vous ne devez pas ignorer les difficultés de la presse de notre espèce, et combien ce genre de condamnation est un moyen efficace de la faire

disparaître. L'histoire de la Presse parallèle est jonchée de cadavres, le mécanisme est simple et bien réglé: l'asphyxie financière.

Vous avez porté plainte, vous pensiez être maître du jeu. Il n'en a rien été. Vous avez été l'instrument qui a permis au pouvoir de nous porter un coup sévère. Ce n'était pas là votre intention, nous en sommes persuadés, mais voici le résultat: 5000 F, c'est très lourd pour un délit semblable, c'est bien une volonté délibérée de nous étouffer. Nous avons décidé de faire appel.

Une autre affaire nous attend. Diffamation envers un professeur du Lycée Vial suite à la publication d'un tract du Comité Lycée de l'époque dans nos colonnes. Une vieille affaire qui remonte à la surface, mais qui vient à point nommé au moment où l'APL prend un second souffle. Pour ceux qui veulent nous soutenir, ça se passera le 13 janvier au Tribunal Correctionnel de Nantes à 14 h. ■

A.P.L.

En juillet 1978, un militant occitan, Jean-Louis LIN est assassiné à Paris.

Dans son no. 40, l'APL passe le communiqué d'une organisation occitane POBLE d'OC communiqué qui met en cause un certain nombre de personnes comme étant en relation directe avec ce crime. Mr. Le Calvez, actuel directeur de Combat Breton, est du nombre. Les vacances passent. A la rentrée, après enquête de notre part auprès de militants bretons, nous sommes conscients de notre erreur.

Nous apprenons entre temps que Mr. Le Calvez a porté plainte en diffamation contre l'APL. Après accord entre le Sieur Le Calvez et le collectif nous passons un démenti (APL no. 49 du 31 oct au 7 nov. 78) en échange de quoi Le Calvez doit retirer sa plainte.

# IMMIGRÉS: GO HOME !



## UN ALGERIEN

En 1952 Guesab Tahar quitte l'Algérie. Il a 20 ans et il vient s'installer en France. Depuis il n'est jamais retourné en Algérie. Il a même fait son service dans l'armée française en Tunisie. Il vivra en France seul ; toute sa famille étant restée en Algérie. Depuis 1952 il a toujours travaillé sur le port comme grutier-docker. Il y a tant travaillé qu'il a un physique très dur et qui paraît nettement plus vieux que son âge.

En décembre 1977, à l'occasion de Noël, il est saoul. Il rentre dans un magasin ; prend 2 bouteilles de vin et s'apprête à ressortir tranquillement quand l'épicière s'interpose. Alors il lui dit "gardez-les vos bouteilles !" et il quitte l'épicerie. Mais la commerçante ne s'arrête pas là ; elle téléphone aux flics qui se rendent sur les lieux et questionnent longuement l'algerien. Il n'y a bien sûr aucun témoin de cette discussion : mais l'algerien lui-même n'en aura aucune nouvelle pendant des années. Arrive Octobre 1979 et le renouvellement de ses cartes. Il se rend donc à la préfecture où il lui est répondu "on vous écrira" et quelques jours plus tard il reçoit une "notification d'expulsion" sous 8 jours. Motif : sans travail, sans domicile fixe, vol à l'étalage. Il lui aura donc fallu attendre 2 ans pour connaître une pareille sanction. Alors même que son affaire de 1977 n'était pas passée au tribunal.

### Quelle solidarité ?

Guesab Tahar vivait, ces dernières années, au foyer Sonacotra de la Pilotière. C'était le plus vieux. Pour tout le monde, au foyer, c'était l'oncle. Il était perçu comme un type un peu paumé. Pour les jeunes du foyer c'était l'image de ce qu'il ne fallait pas devenir. En effet au bout de 27 ans il n'avait rien. Lui-même disait : "J'ai 2 valises mais elles sont vides toutes les 2". Pour lui avec les années qui passaient, ça devenait de plus en plus dur de trouver du travail tellement il était esquinaté.

Ce qui tait qu'il travaillait depuis 2 ans avec les boîtes intérim et pas toujours avec succès. "Pour nous dans le pays qu'on laisse on doit nécessairement revenir avec une fortune". Lui n'avait rien à voir avec ça. Il a toujours envoyé régulièrement de l'argent à sa famille. Mais avec son papier d'expulsion il va se rendre compte à quel point il n'a rien : "Quand ma mère va me voir comme ça ; elle me dira : "va-t-en je ne veux pas te voir comme ça" mais aussi il pensait que c'était mieux de rentrer, qu'il reverrait ses parents avant qu'ils ne meurent.

Finalement à la Pilotière les gars ont pensé qu'il n'avait plus rien à faire ici et ils ont fait une collecte pour lui prendre son billet d'avion pour l'Algérie. Ils lui ont donné des vêtements bien présentables pour être beau à l'arrivée.

Et ils l'ont accompagné jusqu'à son avion à l'aéroport de Chateaubougon, pour être bien sûr de son départ.

Les gars au foyer considéraient que ce vieux là allait en s'empirant, c'est pourquoi ils ont pensé que c'était sa seule chance en retournant...

"Pourtant ce qui est inquiétant dans cette histoire c'est que d'abord il faisait vraiment bon petit vieux français. Mais surtout ce gars là ne connaît aucun des changements survenus en Algérie depuis son départ. Sa ville a changé de nom depuis la guerre, mais il ne le savait même pas. Ou bien une fois il nous a dit qu'il était copain avec le fils de l'inspecteur de police, mais ça c'était en 52 et il ne réalise pas qu'à l'époque c'était un français à ce poste là !

Il a donc été expulsé pour vol à l'étalage de 2 bouteilles de vin. Il a quitté la France le 8 novembre 1979, il y avait passé 27 ans de sa vie.

## UN MAROCAIN

Un marocain a été expulsé cet été ; il vivait depuis 18 ans en France. Il vivait depuis déjà longtemps avec une femme française. Ils avaient une fille de 11 ans. Il travaillait comme ouvrier. Sa femme a porté plainte contre lui pour violence. Il a été condamné au tribunal à 3 mois de prison. Après la prison les émigrés passent systématiquement devant une commission d'expulsion. Et bien sûr, la décision le concernant a été l'expulsion. Sa femme a essayé d'intervenir mais ça n'a rien donné. Le Gasprom a été contacté mais rien n'a vraiment été possible. Dans la mesure où un immigré fait de la prison, il est systématiquement expulsé. En fait il est 2 fois condamné !

## DES ETUDIANTS...

A la dernière rentrée (Sep 79) de nombreux étudiants étrangers, qui ont passé 3 ans en 1er cycle mais redoublent, ont demandé une dérogation d'un an à la présidence de l'Université. Dérogation pratiquement toutes acceptées. Mais la préfecture refuse de donner la carte de séjour, avançant le fait que les étudiants ont traîné dans leurs études.

MNS.

Collectif Immigration  
1 rue Leon Say. Tél. : 74.65.59.  
permanences : lundi, mercredi,  
vendredi : de 18H30 - 19H30.



# cineMatogrAphe

## Gaumont

COL ET CHEMISE (Znigarelli) 14H05  
16H30. 20H05. 22H30.  
LE LIVRE DE LA JUNGLE (Disney)  
13H45. 16H. 18H05. 20H15. 22H30.  
AIRPORT 80 CONCORDE (D.L.Rich)  
13H55. 16H30. 19H55. 22H30.  
LE PULL OVER ROUGE (Drach) 14H.  
16H30. 20H. 22H30.  
LA GUEULE DE L'AUTRE (Tchernia)  
14H15. 16H30. 20H15. 22H30.  
RIEN NE VA PLUS (J.M. Ribes)  
14H05. 16H30. 20H05. 22H30.  
Tous les matins à 10H sauf mardi

## Concorde

BEN HUR (W. Wyler) 20H15. dim et  
mardi 15H.  
TESS (Polanski) - APOCALYPSE NOW  
(Coppola) - DON GIOVANNI (Losey)  
20H. dim et mardi 14H15.  
FRITZ THE CAT (Bahski) 22H15.  
dim et mardi 17H.  
JOUR DE FETE (J. Tati) 22H20.  
dim et mardi 17H15.  
CALMOS (B. Blier) 23H. dim et  
mardi 17H15.

## Apollo

LE LIVRE DE LA JUNGLE (Disney)  
10H. 13H45. 15H55. 18H. 20H10.  
22H15.  
LES BRONZES FONT DU SKI (Leconte)  
14H05. 16H05. 18H05. 20H05. 22H05  
LA GUERRE DES POLICES (Davis)  
13H45. 15H55. 18H05. 20H15. 22H25  
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES  
(M. Gérard) 14H. 16H. 18H. 20H.  
22H.  
AIRPORT 80 (Rich) 14H. 16H25. 20H  
22H25.

## Katorza

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE  
14H30. 17H.  
GAMIN (C. Duran) 20H. 22H15.  
I COMME ICARE (Verneuil) - BUFFET  
FROID (Blier) - LE GAGNANT (Gion)  
14H30. 17H. 20H. 22H15.

## Versailles

LAURENCE d'ARABIE (Spiegel) -  
SIBERIADE (Kouchalowski) 20H15.

## ARIEL.

Permanent à partir de 14H.  
v. 28: FRISSONS D'OUTRE-TOMBE  
s. 29: L'HÉRÉTIQUE  
d. 30: L'HUMANOÏDE  
L. 31: BLACULA LE VAMPIRE NOIR  
M. 1: LES MALÉFICES DE LA MOMIE

APOLLO 10 H

27-28-29-31 décembre et le 2-1-1980  
LA BALLADE DES DALTON  
CONTINENTAL CIRCUS  
SPARTACUS ET LES 10 GLADIATEURS  
LES 12 TRAVAUX D'ASTERIX  
LE LIVRE DE LA JUNGLE [Prix unique 14 F]



## Colisée

BUFFET FROID (Blier) - LE GRAND  
EMBOUTEILLAGE (Commencini) -  
I COMME ICARE (Verneuil) 14H30.  
20H. 22H15. dim et mardi 17H.

## Beaulieu a bouguenais

Vendredi 28, samedi 29 à 21 H  
Dimanche 30 à 14H30 et 21 H :  
"CLAIR-DE-FEMME" (Costa Gavras)  
Lundi 31 décembre à 21 H : "Mou-  
lin rouge" (John Huston)

## SIBERIADE

Soixante ans (1910-1970) de la vie d'un village sibérien à travers deux familles et leurs descendants, au travers de la révolution de 17, de la guerre 39-45 et de l'industrialisation du pays. "Sibériade", (Sibérie + Illiade) est une épopée loupée. C'est primaire, schématique, filmé d'une manière tape-à-l'oeil, style Lelouch ou Costa-Gavras ("Z"), le tout sur une musique style Tangerine Dream.

C'est quand même intéressant de voir comment les cinéastes des pays de l'Est imitent ceux de l'occident américano-européen (cf. "L'homme de marbre").

Reste que cette superproduction d'Etat est pleine de contradictions, et ça c'est le plus intéressant du film. Cet hymne au socialisme et à l'industrialisation parle beaucoup de religion, de légendes anciennes, attaque la bureaucratie, montre des scènes érotiques (assez poussées pour un film soviétique, semble-t-il) et dit que l'industrialisation détruit la nature. Mais tout cela d'une manière non dialectique (au compte du cher Brecht), si bien que tous les effets critiques s'annulent.

Reste aussi qu'on repère de nombreux portraits de Staline (ce qui est très peu courant pour un film soviétique depuis longtemps). Qu'y voir ? ■

J.

## CAF'CONC'

## l'envol des "petits saints"

La vieille chapelle St Vincent vient de vivre sa deuxième profanation. La première fois, c'était vers 1789, elle avait été squattée par les Montagnards nantais qui en avaient fait un club révolutionnaire. Depuis mercredi dernier, c'est un café-concert. Le saint lieu est livré aux adorateurs du culte bacchique et aux zéloteurs de toutes les musiques...

L'endroit est unique : longueur et hauteur de nef, rondeurs de voûtes, Mezzanine plongeant sur la scène, escaliers, rambarde, recoins, niveaux, miroirs en vis-à-vis qui démultiplient l'espace... A se perdre ou se damner.

De l'ancienne cour d'assises qui était devenu le lieu en 1830, les promoteurs des "Petits Saints" ont évacué toute idée de jugement sur les spectacles. Ce sera éclectique. On vogue de la classique aux variétés, du jazz à la prestidigitation, et de l'acrobatie au théâtre... Ouvert de 11 heures à 2 heures du matin, ce sera un resto du midi à des prix "possibles" pour les employés de bureau du quartier ; un café toute la journée ; un lieu de spectacle le soir.

Plus tard, au 2e étage, s'ouvrira un salon de thé-épicerie de dépannage. Son décor : la voûte de la chapelle. Son nom : la "Voie Lactée"...

Autres idées : une possibilité de soupe à l'oignon sur le coup de minuit, et peut être de la brocante.



## avis de recherche

Gratteurs, pianoteurs, contorsionnistes, magiciens, fins diseurs, musiciens, fakhirs, broyeurs de blues, qui cherchez à exhiber vos talents de société, contactez :

Les "Petits Saints"  
CAFE-CONCERT-BRASSERIE  
1, Pl. St Vincent Nantes  
Tél : 48.47.65.

Passez de préférence dans l'après-midi.

L'ouverture des "Petits Saints" était placée sous le signe de la rigolade et de l'électricité. Sur, sous et au dessus de la scène, "Elvis Platiné et son groupe électrogène". Des rockers à rire et à danser. Maquillages, paillettes, rôles à transformation et tir à vue Elvis, un mignon parasol vissé sur la tête, te martelait les riffs gras d'"Eddy sois bon!" sur un manche à balai à pédale wah-wah. Twists, reggaes, les serveurs slalomment entre les danseurs, la mousse déborde des pintes de Leffe ou de Campbell's.

Mais Elvis Platiné n'est pas qu'un autre groupe de ringard-rock : c'est aussi un orchestre de bal. Paso-dobles, javas, musette...

Coup de grâce à une heure du mat. Une version au finish d'un tube des années fifties : "le clair de lune à Maubeuge".

Autre ambiance que le compassé chuchottant des quelques bars nantais ouverts jusqu'à deux heures, entre chaleur que le néon blafard du buffet de la gare...

Le public des "Petits Saints" est un mélange, et ça aussi c'est nouveau sur Nantes : les revenants de 68, aujourd'hui "assis", se frottant à la génération réaliste et aux nouveaux zombies des nuits nantaises. Brassage en brasserie. En cette période de Nativité, deux plaisants diabolins viennent de sortir de la cuisse impénitente d'anciens conseillistes nantais. Chantez hautbois, etc...

G.L - Ph. B.



## PROGRAMME

Vendredi 28 : Michel Boullerne et Amanite.

Samedi 29 : Couturier et Celea - Jazz moderne.

Janvier 1980 :

Mercredi 2 : Yvan Dautin.

Jeudi 3 : même programme.

Vendredi 4 : " " "

Samedi 5 : " " "

Lundi 7 : Yannick le Gaillard - Clavecin ; musique du 16è et 17ème siècle.

Mardi 8 : Gaby Blues Band.

Mercredi 9 : " " "

Jeudi 10 : Bolcato.

vendredi 11 : Pauline Julien.

Lundi 14 : C. de Pressac - Harpe classique.



## ●VENDREDI 28

21 h : Michel BOULNERNE, musique de routine, (violons?), aux Petits Saints, place St-Vincent.

15 h : "Un enfant dans les sables", cinéma pour enfants, centre social de la Bernadière.

## ●SAMEDI 29

21 h : "La fabuleuse ascension sociale de Théodule Durand", par les tréteaux St Marins à St Mars du Coutais.

## ●LUNDI 31

21h30 : Fest-noz réveillon, salle de la Frébaudière, Orvault, avec Sonerien Du et le père Jean.

## SAMEDI 5 JANVIER

21h : "La fabuleuse ascension sociale de Th. Durand", St mars du Coutais. Même chose le dimanche à 15h.

## ●MERCREDI 9

20h30 : réunion du Canard Laquais, à l'APL.

## ●JEUDI 10

14h et 20h : "Kernok le pirate" au 3, rue de la Croix blanche, St-Sebastien.

20h30 : réunion du CRIN, local de l'APL.

## ●VENDREDI 11

20h : réunion des Amis de la Terre (Satté), 9 rue des Groles, Nantes.

21 h : réunion des correspondants APL au local.